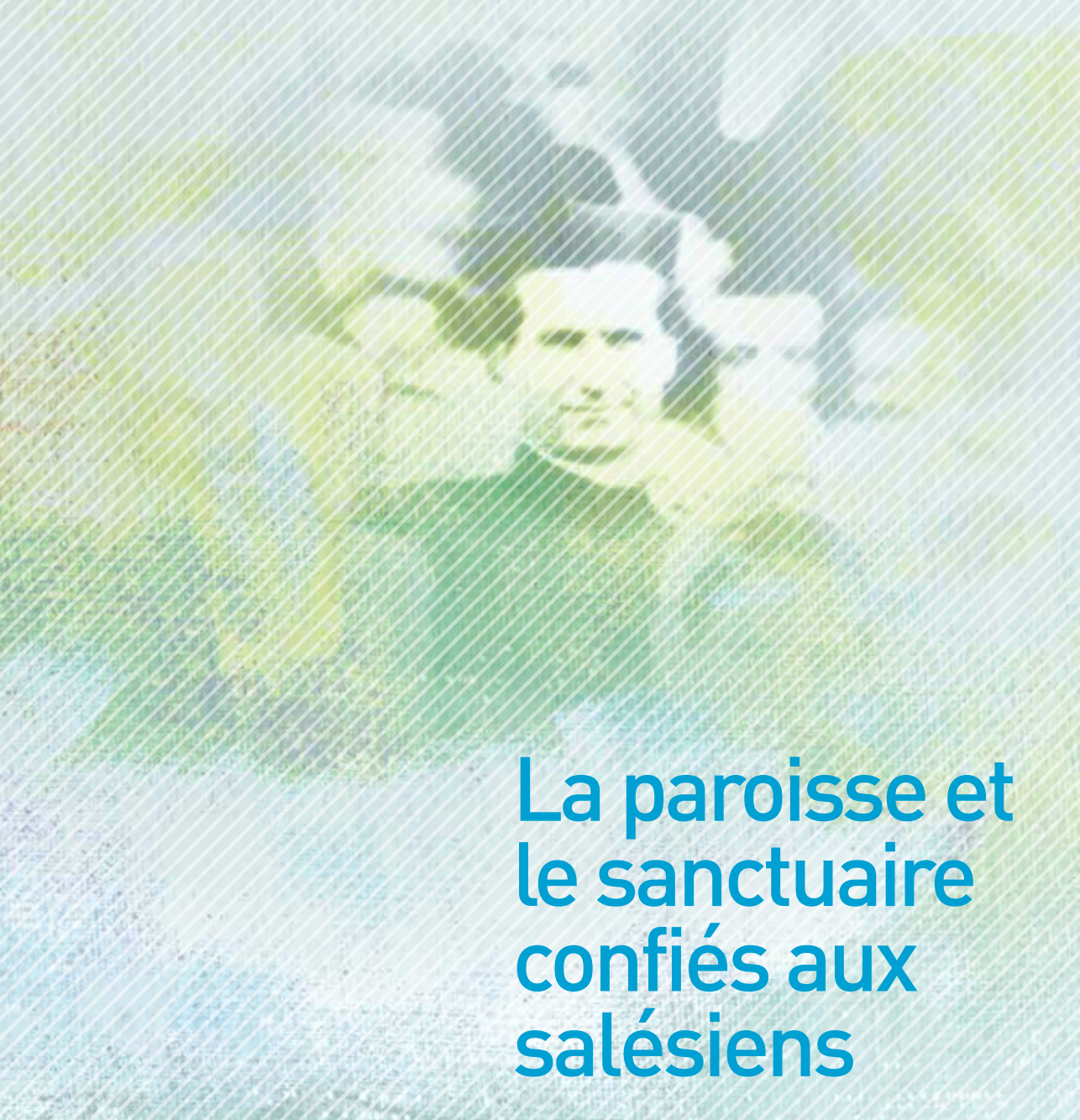




La paroisse et le sanctuaire confiés aux salésiens

Secteur de
la Pastorale
Salésienne des
Jeunes

Graphisme : Artia Comunicación
Illustrations : Javier Carabaño
Traduction : Marie-Hélène Meloni - Jerry C. Matsoumbou Mabiala

Propriété réservée du Secteur de la Pastorale des Jeunes, SDB

Salesiani di Don Bosco – Sede Centrale
Via Marsala, 42. 00185 Roma

La paroisse et le sanctuaire confiés aux salésiens

Secteur de
la Pastorale
Salésienne des
Jeunes

ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

CIC	Code de droit canonique (1983).
Const. / Rég.	Constitutions et Règlements de la Société de St François de Sales (1984).
CG	Chapitre Général des Salésiens de Don Bosco.
PEPS	Projet éducatif et pastoral salésien.
PEPS Provincial	Projet éducatif et pastoral salésien provincial
CEP	Communauté éducative et pastorale.
QR	La pastorale des jeunes salésiens, Cadre de référence (2014).

Présentation	6
» Chapitre 1	
L'originalité de la paroisse confiée aux Salesiens	9
1.1 La prise en charge des paroisses dans les délibérations des Chapitres Généraux	10
1.2 Un don précieux pour toute la communauté ecclésiale	12
» Chapitre 2	
La CEP des paroisses	17
2.1 L'importance de la CEP des paroisses	18
2.2 Les acteurs de la CEP de la paroisse	20
» Chapitre 3	
La proposition éducative et pastorale de la paroisse confiée à la communauté salésienne	31
3.1 Un centre d'évangélisation et d'éducation à la foi	32
3.2 Une présence de l'Église ouverte et insérée dans le territoire	36
3.3 Une communauté religieuse au regard missionnaire	40
3.4 Une option claire pour les jeunes et les classes populaires	44
3.5 Le lieu de convergence des différents milieux de la maison salésienne	50
» Chapitre 4	
L'animation pastorale dans la paroisse	55
4.1 Les principales mesures d'intervention	56
4.2 Les structures de participation et de responsabilité	63
» Chapitre 5	
D'autres typologies : églises publiques, sanctuaires	81
Réflexion finale	88
Documentation	89

Présentation



Pour être en mesure d'évangéliser, la paroisse, précisément en tant qu'Église dans les maisons de ses fils et ses filles, a dû s'adapter continuellement aux temps, en changeant les modalités de sa présence. Aujourd'hui, la paroisse confiée aux Salésiens est appelée à faire de même. Elle ne peut exister qu'en tant qu'Église « qui sort » sur le territoire qui l'accueille, susceptible non seulement de rassembler les personnes, mais aussi de déclencher des histoires de foi et de créer des liens dans la vie quotidienne.

En tant que Congrégation, a vu le jour l'exigence d'*identifier certains domaines privilégiés du renouvellement pastoral de la paroisse confiée aux salésiens*. Après la première version, "paroisses et sanctuaires confiés aux salésiens" dans le "Cadre de référence pour la Pastorale des Jeunes" rédigée en 2014, il a été envisagé d'adapter le texte, en partant d'une connaissance plus approfondie des réalités paroissiales.

Le Secteur de la Pastorale des Jeunes Salésienne a, pour cette raison, impliqué les Provinces, avec le but de promouvoir, en premier lieu, *une analyse critique de la situation de la paroisse* sur certaines questions : les situations socioreligieuses actuelles, les caractéristiques de l'évangélisation aujourd'hui au niveau local, les particularités et les rôles des personnes impliquées (prêtres et curés, fidèles, jeunes, parents, etc.). Parallèlement, ont été reçues et examinées avec attention et participation les directives du Recteur majeur et du Conseil et les différentes contributions envoyées par les Délégués Provinciaux de la Pastorale des jeunes et par certaines commissions nationales.

Ce processus a permis de faire mûrir une **réflexion actualisée sur la paroisse confiée aux Salésiens**. Ce document n'a pas la prétention d'être exhaustif ou complet dans ce domaine si vaste, mais vise à offrir des stimuli supplémentaires et des implications pastorales possibles. En effet, chaque réalité ayant ses propres nœuds cruciaux et ses propres défis, des choix ont été opérés en privilégiant les éléments essentiels qui caractérisent et garantissent son originalité et sa spécificité éducative et pastorale, comme

lieu d'accueil et de service apostolique, face aux défis de cette époque de grands changements.

Le texte se présente donc comme un recueil synthétique et organique des *principales réflexions, orientations éducatives et pastorales et questions opérationnelles qui ont émergé* lors des différentes contributions provenant des Provinces, évitant ainsi une exposition articulée des fondements théologiques et aussi une analyse complète du contexte culturel et pastoral de chaque réalité.

Pour rendre le contenu plus systématique, le texte a été divisé en cinq chapitres. Cette structure peut s'avérer fonctionnelle pour définir le concept d'éléments essentiels pour tous les milieux salésiens.

- ▮ Dans le premier chapitre, nous nous attarderons sur L'**ORIGINALITÉ** de la paroisse confiée aux Salésiens pour mieux identifier la raison pour laquelle nous sommes présents dans ces réalités ecclésiales. Un parcours né de l'intention de don Bosco de créer une paroisse pour les jeunes sans paroisse, *un don précieux dans toute la communauté ecclésiale*, retraçant le processus de recrutement des paroisses dans les différentes délibérations des Chapitres Généraux.
- ▮ Nous identifierons ensuite les **PERSONNES** impliquées dans la mission : la Communauté Éducative et Pastorale, une *communauté de personnes (un "foyer"), pas une structure ou une institution*. En tant que communauté des communautés, nous soulignerons l'importance de la CEP des paroisses et de tous les acteurs qui assument une mission commune qui implique tous dans la coresponsabilité.
- ▮ La **VISION** s'articule autour de certaines questions qui caractérisent le troisième chapitre : quels sont nos espoirs et quels sont nos rêves ? Quels défis apostoliques sommes-nous en train d'affronter en tant que paroisse confiée aux Salésiens ? Qui et quoi sommes-nous en train de transformer évangéliquement ? En d'autres termes, nous nous attarderons sur *les*



objectifs que nous souhaitons atteindre. Tous les éléments caractérisant la proposition éducative et pastorale de la paroisse confiée à la communauté salésienne seront donc analysés.

- Le quatrième chapitre insistera sur l'**ORGANISATION**. La proposition inspirée du catéchuménat chrétien, prend soin de la dimension personnelle, communautaire, une liturgie célébrée et l'engagement d'évangélisation qui orientent la programmation correcte des interventions avec les jeunes, en assurant *l'exhaustivité et l'intégrité de l'expérience chrétienne des personnes et des structures de participation et de responsabilité.*
- Dans le dernier chapitre, une mise à jour sur les églises et les sanctuaires publics sera présentée.

Pour conclure, je tiens tout d'abord à remercier tous ceux qui ont apporté leurs commentaires ; nous avons vécu sans aucun doute une expérience positive à l'écoute des réalités de la Congrégation. Grâce à la qualité de ces réflexions, nous pourrions recueillir de précieux éléments pour vérifier et relancer notre charité pastorale dans le milieu paroissial. L'effort de systématiser tous les aspects légaux liés au milieu de la paroisse s'est poursuivi avec l'intention de continuer cette réflexion au niveau local et provincial, en espérant que ce travail puisse avoir des retombées pastorales positives.

P. Miguel Angel García Morcuende, sdb
Conseiller général pour la Pastorale des Jeunes

15 OCTOBRE 2021

L'ORIGINALITÉ DE LA PAROISSE CONFIÉE AUX SALESIENS

CHAPITRE

I



1 1

LA PRISE EN CHARGE DES PAROISSES DANS LES DÉLIBÉRATIONS DES CHAPITRES GÉNÉRAUX

Le zèle apostolique de don Bosco pour les jeunes les plus pauvres de Turin l'a poussé à créer une **paroisse pour les jeunes sans paroisse**. Don Bosco lui-même en a accepté sept et, en 1887, il a écrit un règlement sur le bon fonctionnement de la paroisse. Il a abordé les thèmes qui l'inquiétaient le plus : une attention particulière accordée aux jeunes, surtout les plus pauvres, la préférence éducative de la Congrégation et l'identité religieuse du curé salésien qui y sert en communion avec l'Évêque et le clergé diocésain. Ces thèmes resteront des points de référence primordiaux dans les années à venir.

« *Que les malades, les pauvres et les jeunes soient l'objet d'une attention particulière (des curés)* » (DÉLIBÉRATIONS DU QUATRIÈME CHAPITRE GÉNÉRAL DE 1886).

Après un long parcours qui a duré des décennies, le Chapitre Général 19 de 1965, affirme que "Le ministère salésien cherche à inclure toutes les activités ordinaires de ses paroisses dans le plan d'ensemble de la pastorale diocésaine, même si elles sont réalisées selon notre esprit et en harmonie avec nos méthodes et nos structures" (CG 19, partie I, chapitre XI, 3). Le Chapitre Général affirme en 1971 que "la paroisse confiée aux Salésiens ne doit être considérée comme une œuvre placée à côté du collège, mais comme le véritable centre et pivot de notre service à la communauté ecclésiale locale. Dans cette perspective, la paroisse se présente comme un champ de travail qui a au centre une communauté de Salésiens, à qui l'Église confie le mandat de diffusion du Royaume de Dieu" (CG20, 436).

Le Chapitre Général suivant de 1978 définit l'engagement paroissial comme « *salésiennement* » valable, aussi "parce qu'il permet d'atteindre certains jeunes dans leur milieu naturel et de les suivre tout au long de leur développement ; parce qu'il offre des possibilités plus simples pour faire participer, à leur éducation, les parents et les adultes et parce qu'il favorise leur insertion naturelle dans l'Église locale et sur le territoire" (CG21, 135). La réflexion repose sur deux conditions :

- ▮ la paroisse nous permet de nous placer parmi les jeunes ;
- ▮ en son sein nous pouvons les évangéliser selon le Projet Éducatif Pastoral Salésien.

Dans ce Chapitre Général, les paroisses sont confiées au dicastère pour la Pastorale des Jeunes (CG21,400).

En 1984, avec l'approbation définitive des *Constitutions et Règlements de la Société de Saint François de Sales* rénovés, la paroisse est explicitement reconnue comme l'un des milieux dans lesquels nous concrétisons notre proposition : « Nous réalisons notre mission également dans les paroisses, en répondant aux besoins pastoraux des Églises particulières dans les zones qui offrent un choix de services approprié aux jeunes et aux classes populaires » (cf. *Const.* 42 ; *Reg.* 25).

Compte tenu de l'importance des étapes décrites ci-dessus, nous pouvons tirer deux conclusions :

- Tout d'abord, dans la paroisse prise en charge par les Salésiens, le charisme de la Congrégation doit se manifester autant que dans d'autres secteurs de nos œuvres salésiennes. En substance, il est essentiel de garder à l'esprit combien il est nécessaire de ne pas partir des structures pour rechercher l'identité salésienne, mais *du charisme, de la spiritualité et de la mission*. Ceci est exprimé dans l'article 42 des Constitutions des Salésiens de Don Bosco :

« Dans les paroisses [...] nous contribuons à la diffusion de l'Évangile et à la promotion du peuple, en collaborant à la pastorale de l'Église particulière avec les richesses d'une vocation spécifique » (*CONSTITUTION 42*).

- Ensuite, *la province a une responsabilité d'animation et de gouvernement*, non seulement en référence à la vie religieuse des personnes et de la communauté religieuse à laquelle la paroisse est confiée, mais aussi en référence à l'action pastorale et éducative des paroisses elles-mêmes. Cela est dû précisément à l'objectif principal de chaque province : promouvoir la vie et la mission de la Congrégation et offrir un service spécifique à l'Église particulière (cf. *Const.* 157).

Par conséquent, prendre en charge une paroisse salésienne implique tout d'abord d'identifier les composantes salésiennes dans l'animation de ce milieu, en se demandant quel est l'apport charismatique qui est donné au diocèse par la paroisse qui nous est confiée.

1 2

UN DON PRÉCIEUX POUR TOUTE LA COMMUNAUTÉ
ECCLÉSIALE

La paroisse est la première instance communautaire dans laquelle l'Église accomplit la mission qui lui a été confiée par Jésus *dans un contexte socio-culturel bien défini*. François rappelle, dans *Evangelii Gaudium* 28, certains aspects significatifs de l'identité de la paroisse, qui, en plus d'être "une présence ecclésiale dans un territoire", est une "communauté de communautés", lieu et sanctuaire de la vie chrétienne, communauté missionnaire et évangélisatrice.

« Dés sa naissance, la paroisse a répondu à une exigence pastorale précise, celle de rendre l'Évangile proche des gens par l'annonce de la foi et la célébration des sacrements [...], appelée à saisir les exigences du temps pour adapter son service aux besoins des fidèles et aux changements historiques [...], à la recherche d'autres modalités de proximité et de rapprochement par rapport à ses activités habituelles. Une telle tâche ne constitue pas un fardeau à supporter, mais un défi à relever avec enthousiasme »
(*"LA CONVERSION PASTORALE DE LA COMMUNAUTÉ PAROISSIALE AU SERVICE DE LA MISSION ÉVANGÉLISATRICE DE L'ÉGLISE"*, 2020).

Dans notre cas, la paroisse confiée aux Salésiens entre dans la pastorale de l'Église avec un style, une structure, une spécificité : elle se présente, de par sa nature même, comme un espace privilégié d'évangélisation des jeunes et l'option pour eux n'est pas exclusive ou discriminatoire mais préférentielle et constitue un défi toujours actuel. Cette option préférentielle est un don précieux pour la mission dans toute la communauté ecclésiale.

Les caractéristiques de cette présence pastorale sont différenciées et multiples, tant au niveau de la demande de famille d'accueil, qu'au niveau du placement social.

La demande de famille d'accueil peut concerner :

- ▮ des présences paroissiales du clergé diocésain qui sont ensuite confiées à une communauté religieuse : dans certains cas, les religieux n'animent que le milieu paroissial ; dans d'autres, les frères qui

animent la paroisse font partie d'une Œuvre salésienne plus ample, ayant également d'autres activités pastorales ;

- certaines transitions d' "église publique" ou de "sanctuaire" à "paroisse" ;
- la remise d'une ou plusieurs paroisses à plusieurs prêtres "in solidum", tous sur un pied d'égalité avec le curé ; dans ce cas, le "modérateur" a pour tâche de diriger l'action pastorale commune et d'en répondre devant l'Évêque (cf. *CIC*, chant 517, §1) ;



- ▮ des paroisses, enfin, confiées à des religieux isolés ou à titre personnel, ou pour des raisons contingentes. En ce qui concerne ce dernier point lié à la famille d'accueil, la Congrégation est en train de s'orienter à ne plus accepter ce type de demande. Toutes les indications concernant les conditions fixées par la loi et les procédures à suivre pour l'acceptation d'une paroisse sont contenues dans le document "Éléments juridiques et pratique administrative dans le gouvernement de la Province" (Direction Générales des Œuvres de Don Bosco, 2004, n°126).

Quant à la position pastorale et sociale dans laquelle sont insérées les paroisses confiées aux Salésiens, nous constatons une certaine multiplicité :

- ▮ elles sont situées dans des régions où est très répandue l'adhésion sociale à l'Église qui nécessite une évangélisation en profondeur ;
- ▮ d'autres sont situées dans des contextes où la foi nécessite une phase de reformulation en raison du processus rapide de sécularisation ;
- ▮ peu de personnes se développent dans des sociétés où l'Église n'autorise pas d'autres structures, lieux ou voies de l'évangélisation ;
- ▮ certaines paroisses sont des stations missionnaires, alors que d'autres se trouvent en milieu rural ;
- ▮ elles sont présentes dans des milieux à forte religiosité populaire , mais aussi dans des contextes interconfessionnels ;
- ▮ elles ne manquent pas dans les grandes agglomérations urbaines et à la périphéries des grandes villes avec les problèmes d'agrégation, de promotion humaine et d'enracinement qui y sont associés ;
- ▮ enfin, plusieurs sont situées dans des contextes socio-économiques moyennement élevés, alors que d'autres sont plus modestes.

EN BREF

L'ORIGINALITÉ DE LA PAROISSE CONFIÉE AUX SALESIENS

Un espace privilégié
d'évangélisation des jeunes...

... selon le Projet
Pastoral-Éducatif Salésien

- L'assomption des paroisses dans les délibérations des Chapitres généraux
- La paroisse salésienne : un cadeau précieux pour toute la communauté ecclésiale

- Le charisme de la Congrégation doit se manifester *non moins que dans d'autres secteurs* de nos œuvres salésiennes
- La province a une responsabilité d'animation et de gouvernance

Des caractéristiques différenciées
et multiples à commencer par :

Demande de mandatement

- Confier les paroisses diocésaines confiées à une communauté religieuse
- Passer de "église publique" ou "sanctuaire" à "paroisse".
- Remettre une ou plusieurs paroisses à plusieurs prêtres "in solidum".
- Confier, enfin, à des religieux isolés ou à titre personnel (la Congrégation tend à ne plus accepter ce type de demande)

Placement social

- Dans les régions où l'adhésion sociale à l'Église est très répandue
- Dans des contextes où la foi nécessite une phase de reformulation
- Dans les sociétés où l'Église n'autorise pas d'autres structures
- Dans des missionnaires, alors que d'autres se trouvent en milieu rural
- Dans des environnements à forte religiosité populaire, mais aussi dans des contextes interconfessionnels
- Dans les grandes agglomérations urbaines et à la périphérie des grandes villes
- Dans des contextes socio-économiques moyennement élevés, alors que d'autres sont plus modestes

LA CEP DES PAROISSES

CHAPITRE



2 1

L'IMPORTANCE DE LA CEP DES PAROISSES

Du mystère de l'incarnation découle le mystère de l'Église : « Le Fils de Dieu, incarné dans la nature humaine, a racheté l'homme et l'a transformé en une créature nouvelle, en vainquant la mort par sa mort et sa résurrection. Il a constitué mystiquement ses frères et sœurs, appelés parmi toutes les nations, comme son corps, leur communiquant son Esprit » (LG 7). L'Église est un « mystère de communion ». L'essence de l'Église est déterminée par le mystère du Dieu trinitaire : elle est le peuple de Dieu le Père (LG 2), le corps mystique du Christ (LG 3) et le temple du Saint-Esprit (LG 4).

La paroisse, dans cette société et dans cette histoire, devient le visage de l'Église, qui se concrétise comme communauté eucharistique, missionnaire et évangélisatrice sur le territoire d'une Église particulière, et que les gens trouvent près de chez eux, insérée visiblement et socialement dans leur vie quotidienne. En elle, les chrétiens vivent la foi, l'espérance et la charité, nourris par la Parole de Dieu, dans la célébration des sacrements, en particulier l'Eucharistie, créant la communion dans une communauté engagée par essence dans la mission de salut de l'Église universelle, à travers l'Église particulière.

La paroisse constitue une grande communauté de croyants baptisés, une "partie" de l'Église universelle, dans le dynamisme de la pastorale diocésaine. La communauté chrétienne est un lieu historique, où se vit la communion : en elle, le croyant trouve sa maison. En ce sens, la typologie des paroisses d'aujourd'hui n'est certainement pas unique, mais composite. En tant que **communauté des communautés**, la paroisse crée avant tout un large tissu de relations humaines qui favorise la communion et la fraternité : une "spiritualité de communion" (*Novo Millennio Ineunte*, 43-45).

La manière salésienne d'animer toute réalité éducative, que réalise la mission de Don Bosco, est appelée *Communauté Éducative et Pastorale (CEP)* (cf. Const. 47 ; CG24, nn.149-179 ; QR, chap. V). Ce n'est pas une nouvelle structure s'ajoutant aux autres structures de gestion et de participation existantes dans les différentes œuvres ou milieux pastoraux, et encore moins d'un mode organisationnel de travail ou d'une technique de participation. Il s'agit d'un groupe de personnes (jeunes et adultes, parents et éducateurs, religieux et laïcs, représentants d'autres institutions ecclésiales et civiles et d'autres religions, hommes et femmes de bonne

volonté) qui travaillent ensemble pour l'éducation et l'évangélisation des jeunes, en particulier des plus pauvres, selon le style de Don Bosco. Cette réalité peut être conçue comme une structure constituée de cercles concentriques selon le degré de partage des responsabilités des individus dans la mission.

Notre charisme est un don de l'Esprit pour l'Église, c'est pourquoi une paroisse confiée aux Salésiens unifie deux caractéristiques distinctes :

- ▮ d'une part, c'est le lieu de *la présence de Dieu dans l'Église locale*, à partir du charisme personnel ;
- ▮ d'autre part, c'est une *Communauté Éducative et Pastorale*, dans laquelle tous se sentent responsables de l'annonce de l'Évangile et de la croissance de cette communauté, mais surtout des jeunes.

Le CEP de la paroisse confiée aux Salésiens assume une mission commune qui entraîne dans la coresponsabilité (cf. CG24, 18), le plus grand nombre possible de personnes et d'énergies évangélisatrices, autour d'un projet pastoral. Il faut donc dépasser un modèle de paroisse essentiellement cléricale et "monolithique", une paroisse, dans laquelle seuls les ministres ordonnés prennent des décisions et administrent.

Il s'agit de parvenir à une vision communautaire de la paroisse qui empêche la conception autoréférentielle et la cléricatisation de la pastorale, en mettant au premier plan les relations fraternelles ; une paroisse considérée comme une CEP dans laquelle **la pluralité des vocations, des charismes et des ministères construit un organisme harmonieux** dans lequel tous les membres trouvent leur place et dans lequel le parcours quotidien est un exercice de coresponsabilité. C'est une communauté qui s'enrichit de visages, d'histoires, de charismes, de dialogues et de confrontations.

*Une paroisse dans laquelle il y a une "fusion des diversités" ; avec des prêtres, des religieux, et des laïcs qui coopèrent à une seule mission, réciproquement complémentaire, dans la diversité, chacun portant sa propre contribution, tous unis par le même baptême. En d'autres termes, **il y a de la place pour tous dans l'Église et tous peuvent trouver leur place dans la seule famille de Dieu**, en respectant la vocation de chacun et en cherchant à tirer la meilleure partie de chaque charisme.*

En effet, dans la paroisse, **les diversités sont nombreuses** : diversité d'itinéraires de foi, tout d'abord ; diversité de l'ordre socio-culturel ; diversité des tempéraments, des inclinaisons, des catégories mentales ; diversité des origines ; diversité des âges ; diversité des responsabilités dans la même paroisse.

2 2

LES ACTEURS DE LA CEP DE LA PAROISSE

Les nombreuses vocations sont l'expression de la coresponsabilité des laïcs et de leur ministère dans la configuration des paroisses. Dans les communautés paroissiales, il y a de nombreux laïcs (adultes et jeunes) qui servent et exercent leur ministère en vue du bien commun. De simples destinataires de "services religieux", les membres de la communauté paroissiale doivent devenir, sur leurs territoires, des acteurs de la mission de l'Église.

Les personnes, surtout les jeunes, vivent dans un milieu où ils partagent leurs intérêts et leurs expériences en dialoguant avec leurs pairs et les adultes, dans un climat de soutien mutuel et dans un échange continu de compétences et de talents. Vivre cette expérience de réciprocité dans une perspective communautaire, vivre cette "culture de la rencontre", c'est concrétiser, dans chaque maison salésienne, **une Communauté Éducative et Pastorale, qui n'est pas une exigence d'ordre et d'équilibre, mais notre mode éducatif et pastoral**. Par conséquent, non seulement nous sommes ensemble, mais nous ressentons le besoin de travailler ensemble, car nous croyons en la richesse que chaque vocation offre.

Les personnes qui composent les CEP sont : les jeunes, les familles, les groupes de la famille salésienne, les communautés religieuses, les laïcs engagés, les groupes, les associations et les mouvements ecclésiaux.

« En mettant en évidence la centralité de la personne, la "culture de la rencontre" sert de contexte de base, capable de favoriser le dialogue, la solidarité et l'ouverture à tous. Il est donc nécessaire que la paroisse soit un "lieu" qui promeut la convivialité et le développement des relations personnelles durables qui permettent à chacun de percevoir le sens d'appartenance et d'être apprécié. La communauté paroissiale

est appelée à développer un véritable “art de la proximité” » (“LA CONVERSION PASTORALE DE LA COMMUNAUTÉ PAROISSIALE AU SERVICE DE LA MISSION D’ÉVANGÉLISATION DE L’ÉGLISE”, 2020).

A La communauté religieuse salésienne de la paroisse accroît sa valeur par la présence significative et complémentaire de Salésiens religieux et laïcs, qui constituent un élément essentiel de sa physionomie et de son exhaustivité apostolique. Le Salésien coadjuteur apporte la valeur de sa sécularité dans tous les domaines éducatifs et pastoraux (cf. Constitution 45).

La communauté à laquelle est confiée la paroisse, avec la richesse de sa vocation spécifique, collabore donc, de façon charismatique (selon la consécration apostolique salésienne), avec le mandat ministériel confié par l’Évêque diocésain. Tout le renouvellement de la Congrégation après le Concile Vatican II s’est concentré sur la “communauté” locale comme sujet de la mission (cf. Constitution 44.49). Il est de plus en plus urgent de travailler ensemble à la création d’une mentalité dans laquelle la pastorale d’une paroisse confiée aux Salésiens ne soit pas liée seulement à la seule figure du curé, mais aussi à toute la communauté salésienne.

Toute la **communauté religieuse salésienne** est porteuse d’une “sensibilité pastorale spécifique”, qui enrichit l’ensemble de la pastorale à travers son héritage spirituel et charismatique. Son style pédagogique, ses relations fraternelles et sa coresponsabilité dans la mission représentent un témoignage de référence dans les paroisses et les quartiers.

La communauté vit l’esprit de famille en s’exerçant ainsi à partager ; elle expérimente avant tout dans les dynamiques internes une entente et une estime réciproques. Le Provincial et son Conseil protègent une communauté religieuse pour la pastorale de la paroisse et soutiennent leurs frères dans la réalisation authentique de leur vocation salésienne en encourageant leur zèle apostolique, principalement dédié à la jeunesse. Le Provincial visite de plein droit une paroisse confiée aux Salésiens et intervient pour s’assurer que l’engagement pris auprès de l’Évêque soit respecté conformément à la convention stipulée (cf. *Eléments juridiques et pratiques administratives dans le gouvernement de la Province*, Direction générale des Œuvres de Don Bosco, 2004, Annexe A-14), pour garantir à la Congrégation que la proposition salésienne soit accueillie et réalisée dans la plénitude du charisme de don Bosco.

C'est toute la communauté qui suit les orientations pastorales du diocèse, avec la richesse de son charisme pastoral. Toute la communauté :

- ▮ est pleinement intégrée dans la vie et les orientations de la Province dont elle fait partie ;
- ▮ crée autour du curé une équipe d'animateurs pour la pastorale paroissiale ;
- ▮ encourage le développement et la réalisation du PEPS dans la paroisse ;
- ▮ est responsable, en collaboration avec le curé et son équipe, de la formation et de l'animation spirituelle des fidèles ;
- ▮ guide les membres de la Famille Salésienne pour qu'ils soient les premiers collaborateurs dans le développement du projet ;
- ▮ participe à la vie de la paroisse, en s'intéressant à la vie et à l'histoire des personnes, en particulier la vie et l'histoire des jeunes.

La communauté religieuse (cf. *CG21*, 138 ; *Reg. 26*) fait partie de l'équipe d'animation de la paroisse confiée aux Salésiens et a un rôle distinctif (cf. *CG24*, 159), car :

- ▮ elle est le témoin de la primauté de Dieu ;
- ▮ elle manifeste visiblement sa vie fraternelle et la pratique des conseils évangéliques avec ses propres moments de prière, de rencontre et de détente ;
- ▮ elle partage ce témoignage avec les laïcs de la communauté paroissiale ;
- ▮ elle est unie dans un projet qui reconnaît les différentes compétences de ses frères.

De telles particularités rendent la vie de la communauté plus saine, plus contraignante et aussi plus épanouissante, en délivrant un Évangile et une vie dans l'Église plus "attrayante".

B Le directeur de la maison salésienne, en tant que “premier responsable de la vie religieuse, des activités apostoliques et de l’administration des biens” (Constitution 176), est le gardien de l’identité salésienne consacrée pour la communauté locale. Il accompagne et aide chaque frère à discerner, à développer et à utiliser les dons charismatiques qui lui sont conférés pour la réalisation de la mission salésienne, également dans la paroisse (cf. *Animation et gouvernement communautaires. Le service du directeur salésien*, Société de Saint François de Sales. Les Salésiens de Don Bosco (2019), point 4 : (“Gardien et animateur de l’identité consacrée salésienne”). Il veille à l’unité et à l’identité salésienne de toute l’Œuvre et encourage ses frères dans la réalisation du projet pastoral de la paroisse (cf. Règle 29)

La difficulté de coordonner en une seule solution ses activités de directeur, qu’il exerce d’un point de vue religieux et aussi éducatif pour l’ensemble de l’Œuvre salésienne, avec celles du curé qui est le responsable de la communauté paroissiale (la dernière référence pour l’animation et la direction de la paroisse), est expliqué par les CGS 20 (CGS20, 435) et par les Règlements (cf. Reg. 23). Ces lignes directrices ont tenté de mettre de l’ordre dans l’articulation de ces deux figures. L’article 29 des Règlements (1984) a rassemblé les résultats de l’expérience acquise grâce à cette norme : là où la situation le permet, nous érigerons d’une manière canonique la maison salésienne au service de la paroisse avec son propre directeur-curé. Lorsque les bureaux de directeur et de curé sont séparés, le directeur doit veiller à l’unité et à l’identité salésienne de la communauté et stimuler la coresponsabilité des frères dans la réalisation du projet pastoral de la paroisse ».

Par conséquent, le directeur d’une maison salésienne dédiée uniquement à la paroisse, dans la mesure du possible, doit également être un prêtre de la paroisse, qui assume le rôle de directeur-prêtre. Ces deux rôles ont pour objectif commun de réaliser une communauté religieuse qui soit le centre d’animation d’une communauté plus importante confiée aux Salésiens.

D’autre part, il se peut aussi que le directeur ait une double responsabilité de curé ou de responsable de l’oratoire ; il s’agit de désigner un frère, de préférence en tant que vicaire, affecté à l’oratoire ou à la paroisse, lui permettant de se consacrer aux principales tâches et responsabilités du directeur.

Dans les œuvres complexes, comportant plus d’un milieu, le directeur préside le **Conseil de la CEP ou de l’Œuvre**. Ce conseil est un organisme de liaison et de coordination composé par un Directeur et les représentants

de tous les milieux qui composent l'Œuvre elle-même ; pour cette raison, il serait opportun de favoriser la présence du curé et de quelques membres du Conseil Pastoral. Animés par le même charisme et partageant la seule mission, ils sont responsables de l'importance de la présence du don et du service du charisme salésien. Pour cette raison, ils partagent les différentes formes de responsabilités qui accompagnent la gestion de tous les milieux d'une Œuvre, et ils se réunissent non seulement pour organiser, mais aussi pour se former et construire des pistes de réflexion communes.

C Le **curé** est le premier responsable de la mission paroissiale confiée par l'Évêque à la Congrégation Salésienne ; il est en effet conscient de ses propres responsabilités envers l'Évêque et la Congrégation. Il est important de se rappeler que le curé salésien rend manifeste sa double représentation. Il "fait vivre" l'Évêque et particulièrement le projet de l'Église (cf. LG 28) et c'est pour cette raison qu'il reçoit le mandat de ses propres mains ; il représente, en même temps, la Congrégation et sa proposition, puisque la paroisse est confiée à la Congrégation et c'est elle qui nomme et remplace le curé à la fin de son mandat. Le curé préside la communauté paroissiale, en assumant la responsabilité de réaliser le Projet Éducatif et Pastoral, en communion avec le directeur, la communauté salésienne et le Conseil Pastoral.

Fidèle à la mission éducative et pastorale, le curé salésien a comme modèle Don Bosco dans l'évangélisation des jeunes et du peuple de Dieu. Aujourd'hui ce type d'inspiration se concrétise *en cultivant une vision attentive du modèle éducatif et pastoral*, que tout salésien devrait rechercher. Cette approche est très importante. Souvenons-nous de l'importance des Constitutions Salésiennes dans l'identité des Salésiens en tant qu'"éducateurs-pasteurs", conscients de la nécessité d'avoir derrière eux ou d'entretenir une formation de type salésien qui sache les aider à répondre aux défis des sociétés actuelles, aux demandes et aux attentes, mêmes inexprimées, du peuple de Dieu, en particulier des jeunes ; des prêtres salésiens plus liés aux espaces, aux temps et aux situations de vie des gens qui habitent dans les milieux populaires.

Le curé, précisément en raison de ces besoins de relation, doit devenir un point de référence constamment accessible, dans le temps, mais aussi dans son désir d'"habiter" sa communauté, intellectuellement et affectivement, en portant dans son cœur et en rendant disponibles ses potentialités, une activité apostolique toujours plus féconde, de nature juvénile et populaire.

Un autre trait – étroitement lié aux précédents – met en évidence *la capacité d'établir des relations de qualité*, en soignant les relations interpersonnelles diversifiées avec le particulier, avec les frères, avec les religieux et les religieuses qu'il rencontre, avec les laïcs, avec les malades, avec les jeunes et les enfants, avec les personnes âgées et les familles, avec les personnes qui composent les groupes de travail de la paroisse et avec l'Église locale.

En ce sens, le curé est appelé à accueillir, écouter, accompagner et former la *communauté paroissiale "à la salésienne"*, c'est-à-dire avec une spiritualité simple et appropriée, un témoignage apostolique concret, un exemple de travail acharné, un degré d'optimisme, un regard missionnaire, une prédilection pour les jeunes et les pauvres, une dévotion mariale renouvelée et une pratique sacramentelle engagée.

L'existence personnelle d'un prêtre salésien se fonde sur une constellation de valeurs inspirées par les Constitutions des Salésiens de Don Bosco. En bref, il combine les dons de la consécration apostolique salésienne et ceux du ministère pastoral. La réflexion ecclésiale a mis en évidence que le sacerdoce n'est pas général, ni un exercice du ministère, ni une grâce. Son charisme a donné naissance à une manière singulière d'être prêtre et d'exercer son ministère. Ce concept a été résumé par les auteurs qui ont donné à la bibliographie de Don Bosco le titre de "Prêtre éducateur" ou "Prêtre pour les jeunes".

D Les laïcs, en vertu de leur baptême, ont une place, un rôle et une responsabilité bien spécifiques au sein de nos communautés paroissiales. Elles favorisent et accompagnent la diversité des vocations, en encourageant aussi un laïcat qui assume son rôle significatif dans la mission d'évangélisation. La communauté paroissiale cultive les relations humaines, prend soin des personnes et des groupes pour que chacun se sente *reconnu, accepté et compris*. Nos communautés ecclésiales représentent le lieu le plus approprié pour vivre quotidiennement l'expérience chrétienne quotidienne ; les laïcs, les familles, les jeunes et les pauvres sont les sujets de référence prioritaires dans les propositions de la communauté.

Dans chaque paroisse, il existe des groupes de laïcs qui donnent leur temps dans les différents secteurs de l'éducation, de l'évangélisation, de la célébration et de la charité. Ils sont membres des différents conseils (conseils pastoraux, conseils des affaires économiques, conseils de l'oratoire – centres des jeunes),

*responsables de groupes, d'associations et de mouvements,
présents et actifs sur le territoire de la paroisse.*

La valeur d'une paroisse réside dans sa capacité à se construire en tant que communauté. Un lieu où les personnes ne sont pas seulement identifiables avec les rôles de toute une gamme de "ministères" institués et de services (prêtres, diacres, lecteurs, acolytes, catéchistes, ministres de l'Eucharistie, professionnels de la charité, etc.). Cette liste ne peut être représentative de toutes les réalités, car elle est façonnée en fonction des activités que la paroisse décide d'activer en réponse aux particularités et aux besoins (pas immédiatement religieux) du contexte dans lequel elle vit. Mais c'est certainement aussi *un espace peuplé de familles* qui apportent des nouveautés et la vie. Pour peupler les paroisses de familles, il est nécessaire de leur prêter attention et de les accompagner au moment où



elles se forment (préparation au mariage), lors de la naissance d'un enfant (baptême), dans les phases de croissance des enfants également dans la foi (initiation chrétienne), près des malades et des personnes âgées qui habitent les maisons (pastorale des malades), au moment du deuil et du détachement (enterrement).

Le prêtre avec son conseil donne des orientations sur l'animation des groupes ecclésiaux, avec une attention particulière aux propositions du *Mouvement Salésien des Jeunes* et de la *Famille Salésienne*. Par conséquent, le charisme qui caractérise la paroisse est avant tout salésien. Les différentes composantes de la Famille salésienne, coresponsables du charisme de Don Bosco et point de référence spirituel, prennent donc soin plus explicitement de leur identité et revoient leur présence par le dialogue et la collaboration.

E La paroisse confiée aux Salésiens considère **les jeunes comme les membres légitimes et indispensables de la CEP**. Ils représentent la "fortune historique de la Congrégation" (selon les mots de Don Juan Vecchi). Cette présence charismatique doit donc rappeler l'attention au monde des adolescents et des jeunes, à leurs préoccupations, à leurs expériences et à leurs attentes. Dans la paroisse, la pastorale des jeunes exprime l'attention de l'Église pour un très grand nombre de jeunes, en prêtant attention à tous les âges. Le fait d'être lié au caractère concret des actions devrait également les amener à considérer la grande réalité de la jeunesse qui se trouve souvent en dehors de la paroisse.

« Je veux souligner que les jeunes eux-mêmes sont des acteurs de la pastorale de la jeunesse, accompagnés et guidés, mais libres de rechercher de nouveaux chemins avec créativité et audace. [...] Il s'agit surtout de mettre en jeu l'intelligence, l'ingénuité et la connaissance que les jeunes eux-mêmes ont de la sensibilité, de la langue et des problématiques des autres jeunes » (CHRISTUS VIVIT, 203).

La paroisse veut être une communauté qui laisse la place aux jeunes **pour qu'ils jouent un rôle de premier plan**, en faisant ressortir leurs besoins et en les accompagnant ; en libérant leur initiative, leur créativité et leur autonomie dans les activités et les parcours tout au long desquels ils sont accompagnés selon leur sensibilité et leur perspective, pour devenir des protagonistes actifs d'initiatives pour eux-mêmes et pour la communauté paroissiale. Il est important de favoriser l'implication des jeunes dans les

programmes de formation de la paroisse-oratoire, pas seulement comme de simples animateurs exécutants, mais aussi comme des protagonistes de la conception et de la mise en œuvre de nouveaux parcours expérientiels. Normalement, certains jeunes sont membres du Conseil pastoral, impliqués dans la planification et l'exécution du Projet Éducatif et Pastoral Salésien. La préférence accordée aux jeunes, comme mentionné ci-dessus, caractérise la proposition pastorale de la paroisse comme dynamique, enthousiaste et qui propose des idéaux évangéliques.

F **Le responsable de l'Oratoire et du Centre de la jeunesse**, selon les directives du CG20 (cf. 432) devrait être le vicaire de la paroisse pour le secteur de la jeunesse. C'est une perspective qui peut encore offrir des suggestions précieuses. Elle représente en effet deux avantages :

- d'une part, elle lie la paroisse et l'Oratoire - Centre de jeunes dans un plan d'action pastoral ;
- d'autre part, elle présente l'Oratoire-Centre de jeunes comme un centre de diffusion des initiatives des jeunes vers le territoire local et pas seulement comme un lieu où sont proposées des activités.

En effet, le côté missionnaire de l'Oratoire salésien peut et doit commencer par le territoire de la paroisse sans commettre l'erreur mutuelle de s'enfermer entre quatre murs.

Dans certains cas, le responsable de l'Oratoire et du Centre de jeunes est un laïc. En effet, certaines réalités provinciales ont en effet profité de la possibilité de créer cette figure à temps plein ou à temps partiel. Il est fortement recommandé que le laïc ayant un tel rôle soit présent au Conseil Pastoral de la Paroisse.

Il faut prêter attention au lien avec l'environnement Oratoire - Centre de la Jeunesse (cf. Reg. 26), comme nous le verrons plus loin. Dans de nombreuses réalités, il n'y a pas de paroisse sans oratoire, alors que nous avons quelques exemples de situation inverse (oratoire dans des zones pastorales) sans paroisse.

EN BREF

L'IMPORTANCE DE COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE-PASTORALE DE PAROISSES

Elle s'engage dans une mission commune : elle s'implique dans la coresponsabilité, autour d'un projet pastoral, le plus grand nombre possible de personnes et d'énergies évangélisatrices

Pluralité des vocations, des charismes et des ministères : la "culture de la rencontre"

SUJETS DU CEP DE LA PAROISSE

Communauté religieuse salésienne de la paroisse

accroît sa valeur par la présence significative et complémentaire de Salésiens religieux et laïcs

- porteur d'une "sensibilité pastorale spécifique"
- vit l'esprit de famille en partageant
- assume les orientations pastorales de la Province et du diocèse
- fait partie du noyau animateur de la paroisse et y assume un rôle distinctif

Le directeur de la maison salésienne

- garde l'identité salésienne consacrée pour la communauté locale
- veille à l'unité et à l'identité salésienne de toute l'Œuvre
- encourage les confrères dans la mise en œuvre du projet pastoral de la paroisse
- préside le Conseil du CEP ou du l'Œuvre salésienne

Le curé de la paroisse

- s'avère être le premier responsable de la mission paroissiale confiée par l'évêque à la Congrégation salésienne
- représente la Congrégation et sa proposition
- préside la communauté paroissiale
- assume la responsabilité de la mise en œuvre du Projet éducatif et pastoral salésien en communion avec le Recteur, la communauté salésienne et le Conseil Pastoral Paroissial



SUJETS DU CEP DE LA PAROISSE

Les laïcs

- promeuvent et accompagnent la diversité des vocations
- assument leur rôle significatif dans la mission d'évangélisation (en vertu du baptême)
- portent une attention particulière au Mouvement Salésien des Jeunes et à la Famille Salésienne

Les jeunes

- ils sont membres légitimes et indispensables de l'CEP
- ils sont membres du Conseil pastoral paroissial
- ils sont impliqués dans la planification et l'exécution du projet éducatif et pastoral salésien

Le responsable
du Oratoire-
Centre de
Jeunes

- il est vicaire paroissial pour la jeunesse
- il relie la paroisse et l'Oratoire-Centre de jeunes dans un seul et même plan d'action pastoral
- il anime le Oratoire-Centre de Jeunes comme un centre d'irradiation des initiatives des jeunes vers le territoire

LA PROPOSITION ÉDUCATIVE ET PASTORALE DE LA PAROISSE CONFIÉE À LA COMMUNAUTÉ SALÉSIENNE

CHAPITRE



La paroisse a, certes, ses propres exigences, compte tenu de sa nature ecclésiastique et culturelle, qui doivent être inclus dans une présence salésienne qui les assume. Notre charisme s'y insère de manière unitaire et originale. Par conséquent, notre travail consiste à assumer pleinement cette tension en prenant soin d'enrichir nos propositions éducatives et pastorales, en étant fidèles à notre ADN salésien.

Mais quel est le "proprium" éducatif et pastoral de la paroisse confiée aux Salésiens ?

3

1

UN CENTRE D'ÉVANGÉLISATION ET D'ÉDUCATION À LA FOI

Les *Actes des apôtres* forment un livre du Nouveau Testament qui, plus que d'autres, nous aide à comprendre la vie certes difficile des premières communautés chrétiennes. En elles, fleurissaient et se consolidaient le partage et la diffusion de la vérité de Jésus-Christ. C'est un passage qui peut véritablement accompagner la vie de chaque communauté paroissiale : *« Ils persévéraient dans l'enseignement des apôtres, dans la communion fraternelle, dans la fraction du pain, et dans les prières »* (Actes 2,42).

- ▮ Ce passage des Actes des Apôtres parle de la "persévérance" dans l'enseignement des Apôtres. Cela implique *l'annonce de l'Évangile* et son approfondissement par la catéchèse. *L'écoute de la Parole* est un moment essentiel pour une communauté investie par la puissance de l'Esprit, en effet, la rencontre avec la Parole a lieu dans la communauté.
- ▮ La persévérance se poursuit dans la communion, dans le fait d'être ensemble, de *trouver un accord*. Tous les membres de la paroisse le concrétisent, en s'appuyant sur le même fondement, sur la même foi ; d'où une entente qui conduit *au partage même des biens matériels* et indique l'unité dans la foi et *la communion de la charité*.
- ▮ La troisième "persévérance" est celle de la "fraction du pain". Le fait de "rompre le pain" rappelle nos célébrations eucharistiques, ce fait de se retrouver à manger le Pain de Vie indique que l'histoire avec Jésus n'est pas finie, mais continue.

- Puis il y a la persévérance “dans la prière”, qui est la base de toute la vie communautaire. C’est *la prière qui garantit* un lien entre l’écoute de la Parole, la célébration de l’Eucharistie et la pratique de la charité.

« Lorsque les Salésiens sont appelés par l’Évêque à la charge pastorale d’une région ou d’un secteur du peuple de Dieu, ils assument devant l’Église la tâche exaltante de construire – en pleine coresponsabilité avec les laïques – une communauté de frères et de sœurs, unis dans la charité, pour l’écoute de la Parole, la célébration de la Cène et l’annonce du message du salut » (CG20, 416).

A Sur cette ligne, la paroisse représente le lieu naturel dans lequel se déroule **une proposition systématique d’évangélisation et d’éducation à la foi pour tous** (cf. CG23, 116-157). En diffusant la première annonce pour ceux qui sont loin et en proposant des parcours continus et graduels d’éducation à la foi, la paroisse confiée à la communauté salésienne voit l’urgence de passer d’une pastorale des sacrements (avec une catéchèse qui lui est principalement destinée) à un ministère pastoral de formation continue de la foi (initiation et maturation dans la vie chrétienne, avec une catéchèse correspondante).

L’accent mis sur la promotion de la première annonce met en évidence une expression missionnaire concrète de la paroisse salésienne. La “première annonce” de la foi, qui concerne la rencontre vitale avec le Seigneur ressuscité, n’est pas seulement le “commencement”, mais le “centre” et le “cœur” de notre croyance. La foi qui doit également donner lieu à un parcours de formation, de maturation et de croissance, “qui implique de prendre très au sérieux chaque personne et le projet que le Seigneur a sur elle” (EG 160). C’est un défi pour toutes nos paroisses. “C’est l’annonce principale, celle que nous devons toujours recommencer à écouter de différentes manières et que nous devons toujours recommencer à annoncer au cours de la catéchèse sous une forme ou sous une autre, dans toutes ses étapes et ses moments” (EG 164).

Don Bosco a surtout transmis aux Salésiens sa passion pour le salut des jeunes, une attention qui s’exprime concrètement dans l’engagement constant pour une catéchèse simple, essentielle, adaptée à la condition, à l’âge et à la culture des jeunes, liée aux autres propositions éducatives et récréatives de l’oratoire : « *Cette société à ses débuts, était un simple*

catéchisme.” Il est donc important de promouvoir *une diversification et un renouvellement des itinéraires catéchétiques*. En ce sens, il faudrait mettre en évidence la dimension anthropologique de la catéchèse, non seulement sur le plan méthodologique, mais aussi sur le plan des contenus, en prêtant attention aux conditions psycho-sociologiques des enfants, des adolescents, des jeunes et des adultes ; aux “signes des temps” ; aux “cultures des jeunes” ; à l’ouverture aux sciences de l’homme.

B La paroisse représente une communauté dans laquelle nous pouvons expérimenter **les valeurs les plus caractéristiques de la Spiritualité Salésienne des Jeunes** : la joie de la vie chrétienne quotidienne, l’espoir qui laisse entrevoir le côté positif des personnes et des situations, la promotion de la communion et de la dimension sociale de la charité, une pratique fondamentale dans notre expression charismatique.

La communauté paroissiale *s’engage, donc, avec tous*, dans la *maturation humaine et religieuse avec une proposition de vie chrétienne spécifique* qui consiste à s’ouvrir à de nouvelles formes d’hospitalité, en accueillant tous ceux qui cherchent le sens religieux de leur vie ; en offrant compassion et accompagnement à ceux qui sont tentés de s’en éloigner ; en acceptant tout le monde, même ceux qui ne sont pas initialement intéressés à entreprendre ce chemin de foi.

C C’est une communauté évangélisée et évangélisatrice dans laquelle **la Parole de Dieu** et la liturgie soutiennent la vie de foi de ses membres, en favorisant la communication de l’expérience chrétienne. La communauté paroissiale place l’Eucharistie au centre de la vie communautaire et célèbre de manière significative les sacrements de la vie chrétienne, en particulier le sacrement de la Réconciliation.

C’est pourquoi nos églises paroissiales sont appelées à créer des espaces de silence, de prière et de rencontre personnelle avec Dieu, parmi les nombreuses activités. Sa Parole a besoin d’être proclamée, étudiée, accueillie, priée, vécue... Sa présence est célébrée. Son appel est entendu et suivi, sa volonté est faite. La paroisse n’est pas censée être non seulement un lieu de coexistence, même si elle accueille tout le monde, ni un lieu d’évasion dans une fausse spiritualité... Le fait que le Seigneur soit là nous indique que c’est la maison dans laquelle il vit, **le lieu de la transcendance et de sa présence**, que nous choisissons d’habiter ; tel est notre intérêt commun et prioritaire.

Les occasions de mettre en œuvre cette centralité de la Parole de Dieu peuvent être variées. Pour les prêtres, il y a une opportunité inégalable : l'homélie. Les fidèles s'aperçoivent si leur prêtre est convaincu de ce qu'il dit, s'il est passionné par la Parole de Dieu, s'il cherche à en vivre personnellement à travers l'amour et l'acceptation de son prochain.

D La paroisse confiée aux Salésiens alimente la dévotion à **Marie Auxiliatrice**. La Vierge de Don Bosco doit être considérée comme une présence vraiment active qui nous rend meilleurs aux yeux de Jésus, "faites ce qu'il vous dira" : c'est l'invitation de la Mère. De plus, la dévotion à Marie Auxiliatrice nous unit dans la communauté universelle de l'Église. La dévotion à Marie Auxiliatrice représente en fait un aspect particulier de la contribution salésienne à l'Église, car elle devient une caractéristique originale de Don Bosco : nous ne pouvons pas séparer notre spiritualité de la dévotion à Marie Auxiliatrice qui est donc un élément indispensable de notre Charisme car elle en imprègne la physionomie et en vitalise les composantes. Sans une saine vitalité de la dimension mariale, notre spiritualité en souffrirait en vigueur et en fécondité ; tandis que, par ailleurs, la prise en charge opportune d'un profond renouveau marial ravivera toute la vocation salésienne. Notre dévotion à Marie Auxiliatrice, que, en tant que Salésiens, nous promouvons dans tous les milieux, vit en étroite relation vitale tant avec la "mission" salésienne qu'avec "l'esprit" propre à notre charisme. Le culte et la pitié mariaux montrent si une paroisse est salésienne.

L'Association de Marie Auxiliatrice (ADMA) vit et diffuse cette dévotion, selon l'esprit de don Bosco. Elle offre un chemin de sanctification et d'apostolat, valorisant de manière particulière le culte du sacrement de Jésus et la dévotion à Marie Auxiliatrice. En adhérant à l'ADMA, nous nous engageons à imiter Marie et à vivre la spiritualité du quotidien avec des attitudes évangéliques, en valorisant la participation à la vie liturgique et en intensifiant l'écoute de la Parole de Dieu et la prière du Rosaire, en particulier le 24 de chaque mois. Les adhérents, dans les paroisses, sont soucieux de collaborer aux initiatives apostoliques locales, au service du prochain, avec une attention particulière aux vocations sacerdotales et religieuses.

E Une des caractéristiques de la paroisse confiée aux Salésiens montre l'importance accordée à la **médiation éducative**. En effet, l'attention préférentielle pour les nouvelles générations et l'attention particulière aux plus pauvres introduit, dans toute la pastorale de la paroisse, *une forme particulière d'action et une disposition éducative spécifique*. Cette

contribution éducative à l'Église et à la pastorale prend **une valeur particulière** pour le curé salésien. Il devra donc gérer un large éventail d'activités, de la catéchèse à la célébration des sacrements ; de pratiquer la charité, d'approcher les familles et de visiter les malades. Son charisme éducatif se reflète dans tous ces domaines, faisant de lui un modèle en matière d'éducation.

Les expressions de la médiation éducative concernent également le domaine culturel, les associations de jeunes, la promotion humaine, le soutien scolaire, les expériences de service et de solidarité, les projets socio-éducatifs. Donc des activités qui ne sont pas uniquement liturgiques ou catéchétiques, mais aussi de développement et d'orientation dans la vie. Engagée dans *un dialogue avec ces différents domaines*, la paroisse aide chacun à développer des valeurs, des critères de jugement et des modèles de vie selon l'Évangile, à travers une présence fondée sur la réciprocité et la confiance (donnée et reçue).

3 2

UNE PRÉSENCE DE L'ÉGLISE OUVERTE ET INSÉRÉE DANS LE TERRITOIRE

A La paroisse symbolise le visage de l'Église sur le territoire, **le point de référence qui rend visible l'Église, socialement insérée dans la vie quotidienne**. En elle, les chrétiens vivent la foi, l'espérance et la charité, nourries par la Parole de Dieu et par la célébration des sacrements. La paroisse représente « l'Église vivant dans les maisons de ses fils et de ses filles » (*Christi fideles Laici*, 26).

La paroisse confiée aux Salésiens rend visible, en effet, l'attention de l'Église pour les jeunes et, en l'enracinant dans un lieu concret, la rend "communautaire", appartenant à une communauté caractérisée par un charisme. Avec d'autres secteurs de notre œuvre salésienne, elle fait partie de l'Église locale et donc aussi de sa pastorale. La paroisse représente une communauté, ouverte à tous, dans laquelle l'esprit de famille est vécu intensément, devenant une école et un instrument de communion et de solidarité. Il s'agit d'une communauté éducative et pastorale, rassemblée et appelée par le Seigneur Jésus, dans un milieu qui représente et définit le sentiment d'appartenance, la spiritualité salésienne, l'amour pour l'Église qui habite parmi les jeunes et au milieu du peuple de Dieu.

*Le territoire local offre à la paroisse une histoire concrète, des caractéristiques culturelles, des problèmes familiaux et sociaux ; il propose des personnes en difficulté avec lesquelles il faut pouvoir dialoguer et accompagner même dans la vie de la grâce. Il est important de souligner que **l'appartenance à un territoire de manière permanente ne coïncide pas toujours avec l'appartenance à la même paroisse**. En fait, le concept d'appartenance s'est élargi en raison de la grande mobilité des personnes, du réseau de relations qui lie les gens en dehors de leur propre territoire.*

Le territoire n'est donc pas seulement un lieu géographique, c'est aussi un réseau de traditions et de relations humaines. Aujourd'hui, les lieux d'appartenance sont multiples et les lieux d'appartenance sont nombreux et les appartenances sont constamment remodelées. En d'autres termes, l'originalité de la paroisse en ce qui concerne l'annonce évangélique dans un territoire se perçoit *dans son effusion dans le vécu des personnes*. Vivre dans une communauté paroissiale confiée aux Salésiens signifie donc "faire confiance" à la qualité des relations humaines, partout où se trouvent les gens.

- B** Une paroisse est conçue et comprise à partir de sa territorialité, comme déjà spécifié, dans laquelle les fidèles sont tous ceux qui y vivent.
- ▮ les baptisés "dans leur diversité" de parcours et de cheminement au sein d'une Église où cohabitent à la fois, des fidèles fervents, des engagés, mais aussi des fidèles occasionnels, ou saisonniers ;
 - ▮ les chrétiens qui se sont éloignés pour des raisons d'individualisme ou de déception vis-à-vis des institutions religieuses ;
 - ▮ les personnes adeptes d'autres religions qui partagent l'espace géographique, la ville ou le pays ;
 - ▮ les non-croyants, les sceptiques ou ceux qui vivent dans l'indifférence.

Nous sommes le bon levain, c'est-à-dire des témoins simples de communautés qui reconnaissent la joie de l'Évangile et essaient de la rendre présente de manière compréhensible par une hospitalité sincère, une porte ouverte... tous les **éléments distinctifs d'un style d'accueil salésien**.

Conscients de cela, la paroisse se sent interpellée par ceux qui se considèrent indifférents ou non croyants. Nous sommes mis au défi d'apprendre les langues et les cultures dans lesquelles ces personnes expriment leurs expériences pour pouvoir comprendre avec elles ce qui est important et intéressant pour elles, comme Paul l'a fait à Athènes (Actes 17).

*Chaque paroisse a sa propre particularité et sa propre physionomie. En tant que Salésiens, nous proposons une pastorale qui inclut toute la diversité, bien qu'en tout état de cause il doit y avoir un **discernement préalable** visant à vérifier dans la proposition l'existence de certaines conditions en harmonie avec le charisme de Don Bosco (cf. REG. 26).*

C Par conséquent, la communauté paroissiale devient également un **centre significatif pour toutes les différentes communautés et groupes ecclésiaux qui existent**. C'est un atout considérable, mais cela suppose une certaine disponibilité et une certaine organisation : les groupes présents conçoivent notre façon d'être Église par le biais du CEP et du PEPS, ou du moins ils doivent être accompagnés pour les comprendre et les partager.



C'est une communauté ouverte, qui *collabore avec d'autres paroisses et d'autres communautés*, avec les organisations pastorales diocésaines et avec d'autres organismes sociaux et éducatifs de la région pour le développement humain et religieux des citoyens. Le rapport entre la communauté religieuse à laquelle est confiée la paroisse et les autres communautés religieuses d'hommes et de femmes qui travaillent dans le même domaine. La relation entre la communauté religieuse à laquelle est confiée la paroisse et *les autres communautés religieuses d'hommes et de femmes* qui travaillent sur le même territoire que la paroisse confiée aux Salésiens devra s'inspirer à une authentique fraternité, de sorte qu'elles se sentent effectivement incluses dans une pastorale d'ensemble, tout en respectant leurs objectifs spécifiques.

La paroisse accomplit sa mission en communion avec l'Église locale et l'Évêque, en collaborant à la pastorale de l'Église particulière à travers la richesse d'une vocation ; c'est donc l'expression dans l'Église locale du "critère de l'Oratoire de Don Bosco". En effet, l'article 40 des Constitutions des Salésiens de Don Bosco, l'expérience de Don Bosco, est le critère d'orientation pour nous, Salésiens :

« Don Bosco a vécu une expérience pastorale typique dans son premier oratoire, qui était pour les jeunes une maison qui accueille, une paroisse qui évangélise, une école qui mène à la vie et une cour pour se retrouver entre amis et vivre dans la joie. Dans l'accomplissement de notre mission aujourd'hui, l'expérience de Valdocco reste un critère permanent de discernement et de renouvellement de chaque activité et de chaque œuvre »
(CONSTITUTION 40).

Dans nos provinces, nous essayons de répondre aux défis que nous relevons dans tous les milieux salésiens : passer d'une pastorale de "maintenance" à l'articulation d'une Communauté éducative et pastorale capable d'être un milieu accueillant et familial ("maison"), marqué par la joie ("cour") ; où chacun peut développer son potentiel et acquérir de nouvelles compétences pour la vie ("école") et marcher sur les traces d'une proposition de foi claire ("église").

D Elle est également **attentive au dialogue avec les autres religions et croyances traditionnelles**. Lorsqu'il existe une présence significative de personnes issues d'autres traditions religieuses, comme l'indique le *Conseil*

Pontifical pour le Dialogue Interreligieux (Dialogue dans la vérité et la charité. Directives pastorales pour le dialogue interreligieux, 2014), "les curés doivent mettre en œuvre les orientations et les directives pour le dialogue interreligieux dans leurs paroisses, en les intégrant au plan pastoral. Il peut également être utile d'établir des relations avec les responsables d'autres religions de votre quartier, en commençant, si possible, par de petits groupes de dialogue.

Par leur exemple et leur action personnelle, les prêtres peuvent inciter leurs paroissiens à vivre en solidarité avec les autres personnes d'autres religions, en partageant leurs joies et leurs peines, par exemple lors des naissances et des décès, des mariages, des succès et des échecs, des maladies, de l'adversité, etc. Selon les circonstances, des programmes sociaux et culturels communs, des célébrations avec des personnes de différentes religions présentes dans la paroisse peuvent être de bonnes occasions d'échanges au nom de l'amitié et de la solidarité ".

La coexistence de groupes ethniques, de croyances traditionnelles, de langues et même d'expressions originales de vie, de célébration et de pensée, met en évidence la nécessité d'une pastorale attentive à cette réalité, pour que les vérités et les valeurs de ces cultures soient touchées et transfigurées par l'Évangile. Il est donc nécessaire d'engager un dialogue d'amitié, d'estime et de respect pour ceux qui adhèrent à ces religions traditionnelles, en valorisant les valeurs positives qui s'harmonisent bien avec le contenu de la foi. Une telle capacité d'intégration et de créativité requiert un esprit ouvert et critique.

3 3

UNE COMMUNAUTÉ RELIGIEUSE AU REGARD MISSIONNAIRE

A Dans un monde qui a besoin du message de la tendresse, du pardon et de la miséricorde du Père, il est urgent que chaque chrétien devienne missionnaire. Soyez prêts à être là pour les autres dans les moments d'espoir, dans les moments de désolation et même dans les moments de persécution (Mt 2,3-6).

En effet, toutes les paroisses salésiennes doivent être animées par l'esprit missionnaire de Don Bosco. De nombreuses paroisses salésiennes sont situées dans différentes zones de mission, dans les villes métropolitaines

et les grands centres urbains, mais aussi dans d'autres contextes, au service de la dignité humaine et de l'annonce de l'Évangile.

Dans sa fidélité à Jésus, la paroisse croit que le Royaume de Dieu a pour destinataires et acteurs privilégiés les pauvres. C'est pourquoi, dans sa pastorale, devra resplendir **l'option préférentielle évangélique pour les plus démunis**. La paroisse confiée aux Salésiens devra accorder une attention particulière à ce qui crée des difficultés et une marginalisation sur le territoire. Cela nous rappelle qu'il est d'abord essentiel de mettre au clair deux termes : choix et préférence. Par "choix", nous entendons un geste mature, personnel, conscient, définitif ; un acte libre, conséquence d'une vocation, c'est-à-dire d'un appel de Jésus-Christ, qui passa parmi nous, profitant surtout aux plus pauvres et aux plus malades. Un signe plein de responsabilité pour la pastorale. Par "choix préférentiel", nous désignons un choix non exclusif, ni qui exclut quelqu'un.

La paroisse est encouragée à devenir un espace d'accueil et d'espoir pour tous, en particulier pour ceux qui sont fatigués, démunis, marginalisés, malades et souffrants. Ainsi, dans le dialogue étroit et la collaboration avec les institutions établies sur le territoire, elle favorise fortement la protection et la promotion des droits de l'homme, partage leurs préoccupations, leurs aspirations, et leurs actions.

Elle prend en considération comme un critère et un choix fondamental *l'unité existentielle de l'évangélisation, de la promotion humaine et de la culture chrétienne*. Évangéliser, c'est manifester le Dieu de l'amour sans exclure personne.

Nous annonçons l'Évangile et la personne de Jésus en relation intime avec l'histoire des personnes, leurs problèmes et leurs possibilités. Dans notre désir de guérir les situations de vulnérabilité, nous nous laisserons guider par la valeur de la plénitude humaine que la personne a en Dieu. Le développement de l'Évangélisation paroissiale implique à la fois la diffusion de l'Évangile et la promotion des personnes (cf. CONSTITUTION 42).

B Autrefois, la paroisse était perçue comme un espace fermé, comme une sorte d'aquarium avec les différents organismes en son sein ; aujourd'hui, nous avons l'impression d'être tous en pleine mer. Cette expression "en pleine mer" peut nous renseigner sur l'ampleur et la profondeur de notre

mission. **Nous sommes des “pêcheurs d’hommes” dans un monde vaste et complexe, qui exige de nous une attitude pastorale d’ouverture et d’accueil**, qui nous demande d’aiguiser notre regard, d’atteindre tout le monde, et de nous assurer que nous sommes capables de le faire. Nous ne pouvons ignorer ou négliger la soif spirituelle de tant de personnes, ou bien, ne pas écouter le cri qui prend tant de formes et de langages et ne pas intercepter le désir d’expressions spirituelles authentiques.

Il n’est pas possible de procéder dans la perspective de « essayer d’amener des gens dans des paroisses ». Il faut se rendre compte des changements profonds dans la société, de l’urgence d’un dialogue permanent avec la communauté ; il faut acquérir un style d’inclusion dans la manière de nous rapporter à tous, avec une proposition de parcours de foi multiples et différents - dans le langage et la forme – qui est proposé habituellement.

Il nous est indispensable de tenter d’observer la vie quotidienne de la paroisse dans certains de ses destinataires qui exigent une plus grande surveillance et une attention pastorale.

- L’expérience paroissiale représente l’observatoire et le terrain grâce auquel nous mettons en pratique notre capacité missionnaire. Si vous vous attardez sur les plus proches, vous vous rendrez compte, par exemple, que c’est l’endroit où beaucoup de nos **personnes âgées** se sentent chez elles. L’endroit où elles peuvent prier pour leurs morts et chercher du réconfort dans leur solitude. C’est le lieu où elles peuvent exprimer leurs sentiments religieux avec simplicité, souvent à travers une religiosité populaire, en phase avec de nombreuses attitudes évangéliques pleines de sagesse. D’autres personnes âgées au contraire doivent être rejoints hors les murs, dans leur propre solitude, cette solitude qui peut être guérie par la charité, la proximité et le confort spirituel.
- Les paroisses ne peuvent et ne doivent pas être reconnues uniquement pour leur grandeur architecturale (même si beaucoup d’entre elles possèdent un patrimoine historique et artistique reçu en héritage que nous devons préserver), mais comme des territoires où les **“étrangers”** trouvent une patrie. Elles représentent le contexte dans lequel manifester la promesse de Dieu à cette partie de l’humanité, le lieu où ce que Dieu dit dans l’alliance avec son peuple devient réalité : Je suis un Dieu fidèle, un Dieu proche, un Dieu de tendresse

et de miséricorde, à chaque nouveau jour qui naît. Nous rencontrons des jeunes hommes et des jeunes femmes dont la vie les a conduits à des changements existentiels, voire traumatisants : ce sont des migrants et des étrangers à cause leur travail et de leurs besoins. Que nous demandent réellement ces hommes et ces femmes ? Comment vivent-ils leur foi ? Notre paroisse est un lieu fréquenté par de plus en plus d'hommes et de femmes, venant d'autres latitudes, d'autres cultures et d'autres langues. Face à ces réalités, les paroisses confiées aux Salésiens doivent représenter une maison accueillante pour les citoyens de tous les continents, précisément en raison de notre catholicité. Et chaque membre de la communauté paroissiale contribue à l'accueil avec un style humble et miséricordieux, plus avec la pratique de la vie qu'avec les personnes blessées surtout.

- C'est pourquoi nous sommes tous appelés à prendre conscience que, dans cet espace géographique que sont nos paroisses, il existe de nombreuses situations humaines : **des périphéries "existentielles"** de toutes sortes. C'est dans la charité que la Parole proclamée devient crédible, par exemple en rendant visite aux familles, aux malades et aux pauvres. Pour cela, la paroisse s'appuie également sur des organisations caritatives pastorales (Caritas et autres formes de bénévolat) ou active des centres d'écoute, de soutien psychologique et social, pour être le lieu de la présence de Dieu dans la ville, comme François le dira à plusieurs reprises ; des villes et des villages où se croisent les chemins de la vie, parfois pleins de douleurs, parfois pleins d'espoir ; des chemins que nous devons suivre et auxquels nous ne devons pas mettre de douanes ou de barrières.
- Il devient urgent de convertir la paroisse missionnaire pour pouvoir atteindre les personnes en tenant compte de la réalité actuelle. Une église au départ pour répondre aux **urgences** qui se présentent lors des crises économiques, sociales et éducatives, mais aussi lors des crises pandémiques, qui font apparaître des vulnérabilités et ont de nombreuses conséquences dans différents domaines.

Dans notre Congrégation, il y a plusieurs **chapelles et plusieurs stations missionnaires paroissiales**. Ce sont des lieux à l'intérieur du territoire d'une paroisse, où un frère ou plusieurs frères se rendent régulièrement pour accomplir leur service pastoral. Ils se trouvent principalement dans des territoires paroissiaux très grands, dans des zones nouvellement évangélisées

dans des centres urbains, dans des zones rurales ou montagneuses, ou dans des contextes où les catholiques sont en minorité. Ils sont généralement dirigés par des catéchistes laïcs, tandis que les prêtres leur rendent visite de temps à autre pour célébrer les sacrements au profit de la communauté qui ne pourrait autrement participer à la vie de l'Église.

Ce sont les lieux de la première annonce missionnaire qui favorise le développement des "rayons de Vérité" (*Nostra Aetate*, 2) et la croissance des "semences de la Parole" que le Seigneur a plantées dans les cultures, les religions et les peuples (*Evangelii Nuntiandi*, 53) et aussi la promotion sociale des plus pauvres et des plus marginalisés. Grâce à la mission, la communauté locale, bénéficiant de la présence des ministres laïcs et des prêtres est stimulée au départ pour construire l'Église.

En effet, "le missionnaire s'intègre dans l'Église locale, dans la vie et dans le projet éducatif et pastoral de la Province, en l'enrichissant de ses dons personnels, de son zèle apostolique et de sa sensibilité missionnaire" (*La Vocation Missionnaire Salésienne. Réflexions, procès et orientations opérationnelles*, Partie I. point 1, 4 avril 2021).

3 4

UNE OPTION CLAIRE POUR LES JEUNES ET LES CLASSES POPULAIRES

A Le charisme de Don Bosco est un engagement essentiellement pastoral qui se caractérise par sa mission jeune et populaire. Dans la paroisse, la pastorale des jeunes devrait être considérée comme la dimension qui caractérise sa vie. Telle est la contribution particulière que les Salésiens offrent comme enrichissement à la mission d'une Église particulière (cf. *Constitution* 48 ; *Reg.* 26). L'accent caractéristique mis sur les jeunes, s'avère être donc un choix préférentiel du dynamisme des jeunes dans l'évangélisation.

Dans chaque milieu de l'œuvre salésienne – et donc aussi dans la paroisse - ce choix donne le ton à toute l'évangélisation d'une zone donnée : il développe une pastorale de l'avenir, surtout pour les jeunes et les classes populaires, en offrant des *propositions éducatives et pastorales exemplaires pour les nouvelles générations*. En effet la pastorale salésienne parmi les jeunes a un "style" et une "méthode" pour tous les domaines de la mission, comme l'affirme l'article 20 des Constitutions : "Dans sa rencontre avec les

jeunes du premier oratoire, Don Bosco a vécu une expérience spirituelle et éducative qu'il a appelé "Système préventif". Il nous le transmet comme le mode de vie et de travail pour communiquer l'Évangile".

Une option claire pour les jeunes ne signifie pas pour autant que l'objectif de la paroisse est une "concentration d'initiatives de pastorale des jeunes", en négligeant les autres groupes ; il s'agit plutôt d'entrer dans une perspective dans laquelle chaque communauté paroissiale est un lieu de croissance humaine et chrétienne, avec une attention particulière aux nouvelles générations, soutenue par la présence et le service des adultes, explicitement formés. Personne ne demande à la paroisse d'être une "institution pour les jeunes". "Préférence" ne signifie pas "exclusion" parce que la paroisse embrasse sans discrimination toutes les personnes et tous les groupes qui composent le peuple chrétien, auxquels la Parole de Dieu doit parvenir dans leur situation de vie : enfants, adultes, personnes âgées, malades, etc. Il est donc inconcevable qu'une paroisse ne prenne pas en charge les soins de l'ensemble de la communauté. Les jeunes préfèrent d'abord et avant tout un point de vue et une perspective qui s'expriment ensuite dans des modalités et des initiatives sectorielles.

Dans nos paroisses, les enfants, les adolescents et les jeunes ne peuvent et ne doivent pas être relégués à un rôle secondaire. Il ne peut y avoir que ceux à qui nous "dispensons la catéchèse", ceux qui occupent les salles de la paroisse pendant quelques années, puis les laissent définitivement lorsqu'ils reçoivent les sacrements de l'initiation chrétienne.

B Nous devons revigorer notre regard confiant sur les jeunes, semblable à celui de notre père Don Bosco. L'Oratoire du Valdocco a été défini par Monseigneur Franzoni lui-même, archevêque de Turin, "la paroisse des enfants abandonnés sans paroisse". Le choix prioritaire des jeunes en particulier des plus pauvres est devenu la colonne vertébrale de tout son engagement pastoral. Aujourd'hui, nous sommes appelés à "reprendre" le cri que les jeunes envoient au monde des adultes en demandant d'"être vus" et accueillis : c'est un cri d'espoir pour l'avenir, le leur et le nôtre.

"L'évangélisation passe aussi, et de plus en plus par l'analyse des situations de vie qui affectent la personnalité des jeunes" (CG21, 20). Savoir comprendre ou lire avec compétence la condition des jeunes à la lumière de l'Évangile peut donner à la paroisse confiée aux Salésiens son trait caractéristique. Par conséquent, il est également nécessaire que les communautés chrétiennes

ouvrent leur esprit à la culture des jeunes en ce qui concerne les aspects qui sont nouveaux. C'est pourquoi il est nécessaire de ne pas se plaindre et de ne pas se perdre dans des analyses décourageantes qui produisent souvent un sentiment inadéquat et risquent de nous éloigner d'un monde dont, à bien des égards, nous nous sentons éloignés.

Nous devons être une Église qui encourage et ne se plaint pas, une Église qui donne et transmet la joie et non l'amertume, une Église qui transmet la fidélité et non l'abandon. Nous avons besoin de découvrir à nouveau une vision positive, mais conforme à la réalité, divine et providentielle de l'histoire.

Il est nécessaire, comme le dit François, de surmonter la tentation du "ça s'est toujours fait comme ça" (EG 33). Nous avons besoin de la créativité et de la présence bruyante des jeunes. Nous avons besoin que nos paroisses subissent une conversion profonde qui leur permette de *présenter un visage sympathique aux jeunes*. Qu'il s'agisse d'une maison dans laquelle la réalité de la nouvelle génération (préadolescents, adolescents, jeunes adultes) prend tout son sens malgré toute sa complexité dans un monde qui change de façon démesurée ; les jeunes peuvent nous apprendre à interpréter leur réalité pour répondre de manière adéquate à leurs besoins et à leurs désirs.

« Le monde dans lequel nous vivons en ce XXI^{ème} siècle, caractérisé par la diversité des cultures et des contextes, a besoin – et nous pouvons dire que nous attendons - de rencontrer des Salésiens-apôtres consacrés qui sont préparés et disposés à vivre leur vie avec l'esprit et le cœur de Don Bosco. Des Salésiens capables de continuer à donner leur vie pour les jeunes du monde d'aujourd'hui, avec leurs propres langues, leurs propres visions et leurs propres intérêts. Sans aucun doute, beaucoup de ces adolescents et de ces jeunes se trouvent dans des maisons salésiennes tandis que beaucoup d'autres fréquentent "d'autres cours" : nous sommes Salésiens pour eux-aussi » (CG28,2).

C Sur un plan pratique, il y a quelques actions possibles ou quelques attentions que la paroisse peut mettre en œuvre dans la vie quotidienne en faveur des jeunes :

- une connaissance actualisée de la situation des jeunes et, par conséquent, une expertise liée aux questions pastorales que les

animateurs de la paroisse doivent également cultiver pour enrichir l'Église particulière ;

- ▮ le développement d'itinéraires, d'initiatives et de propositions dans la paroisse permettant d'accueillir de plus en plus de jeunes, de les impliquer à la définition de leurs besoins et des réponses éducatives les plus appropriées (la méthodologie pastorale de Don Bosco associe inextricablement évangélisation et éducation, c'est-à-dire qu'elle inclut toujours la dimension pédagogique dans la pratique pastorale) ;
- ▮ la valorisation des personnes qui travaillent avec/pour les jeunes, dont les compétences et le travail doivent être valorisés, ainsi que les lieux et les institutions qui s'occupent des enfants et des jeunes ;
- ▮ la sensibilisation de la communauté diocésaine aux problèmes et aux exigences de la pastorale des jeunes ;
- ▮ le souci de rapprocher les jeunes de la foi et de les aider à grandir en elle, notamment l'attention apostolique aux plus humbles, aux plus défavorisés, etc. ;
- ▮ un intérêt pour le monde du travail et les questions liées au chômage ;
- ▮ la promotion d'une participation active des jeunes aux célébrations ;
- ▮ la mise à jour des processus d'initiation et de formation chrétienne des adolescents et des jeunes (nous sommes de plus en plus convaincus que les chemins de l'éducation à la foi doivent aller au-delà du souci de la transmission de contenus, pour s'ouvrir à une formation plus complète, dans laquelle l'expérience de Dieu peut porter ses fruits) ;
- ▮ le renouvellement des moyens d'expression chrétienne (chants, gestes, langage, méthodes, récits, témoignages, symboles, affiches, etc.) ;
- ▮ la participation des jeunes aux organes paroissiaux (ils doivent se sentir protagonistes de la vie de la communauté, même par voix et vote lorsque cela est possible) ;
- ▮ la promotion de la participation des jeunes aux groupes paroissiaux et aux expériences qui font des jeunes des évangélisateurs d'autres jeunes ;

- ▮ la sensibilisation de toute la communauté paroissiale aux questions éducatives ;
- ▮ la préparation des adultes à la gestion des problèmes des jeunes dans la sphère familiale, éducative et publique, notamment par le biais de groupes de discussion.

En conséquence, ces affirmations **appellent à une révision intelligente de certaines méthodes d'organisation dans les paroisses confiées aux Salésiens**. Des doses massives de créativité sont nécessaires pour expérimenter de nouvelles formes de présence, de témoignage et d'écoute de la culture des jeunes.

Nous devons stimuler notre imagination, proposer des idées et des actions qui stimuleront la vie quotidienne de nos jeunes. En effet, la proposition de Jésus, plus qu'une réponse à un comportement, doit être *une provocation et une question adressées en particulier aux jeunes blessés, brisés ou désorientés*. D'où la nécessité d'insister sur la nouveauté de l'Évangile, sur son potentiel à donner une joie et un sens insurmontables à la vie, tout en reconnaissant que cette acceptation place les chrétiens à contre-courant face à certaines valeurs socialement dominantes.

Nous avons besoin d'accompagner ces jeunes pour qu'ils puissent rêver à nouveau... des jeunes enthousiastes qui choisissent de tomber passionnément amoureux du projet de Jésus, et qui, formés spirituellement décident de vivre leur engagement pour l'Évangile.

D La paroisse confiée aux Salésiens a **un côté populaire largement accueillant**. Les paroisses salésiennes sont généralement situées dans les "quartiers populaires" et les zones peuplées des grandes villes (CG21, 141), dans les "quartiers populaires et pauvres" (CGS20, 411, 407), auprès des "gens humbles" (CG21, 141) : des zones où l'on met en évidence un type d'action qui tend à atteindre le plus grand nombre de personnes. L'évangélisation de la culture populaire exige une attention constante des différentes formes sous lesquelles elle se manifeste. L'évangélisation se contextualise et s'intègre dans ces milieux populaires, en tenant compte de son histoire, de sa tradition et de sa culture, de ses coutumes et de ses racines :

« La paroisse **confiée aux Salésiens est populaire** tant par son emplacement, car elle est insérée de préférence dans les milieux

populaires et populeux des grandes villes, que par le style de son action, qui se soucie du lien avec les gens et ne veut pas être une communauté retranchée et fermée, ou une église pour quelques-uns. Elle prend, donc, soin des liturgies et des fêtes dans lesquelles le peuple se retrouve naturellement et simplement ; elle prête de l'attention et de la sympathie aux expressions de la piété populaire et sait les guider, avec respect, grâce à une pédagogie d'évangélisation. Elle est également populaire en raison de son ouverture à la vie du quartier, puisqu'elle participe aux problèmes des personnes avec lesquelles elle vit et dont elle partage les joies et les douleurs » (CG21,141).

Lorsque, dans la perspective de la foi chrétienne, nous parlons de pitié (ou de *religiosité*, ou même de dévotion) *populaire*, nous voulons rappeler une foi chrétienne authentique, celle qui est riche de valeurs, tant religieuses qu'historiques et culturelles, qui ne peuvent être ignorées. Beaucoup de ces dévotions représentent un ensemble de valeurs de la tradition folklorique et de la beauté naturelle et plastique ; elles conjuguent de riches sentiments humains d'amitié partagée, l'égalité de traitement et la valeur de tout ce que la vie contient de beau dans la joie commune de la célébration. Dans ces racines profondes, les valeurs authentiques de la foi en Dieu sont visibles.

Par ailleurs, nous ne pouvons pas manquer de nous interroger sur la prise en charge des événements populaires extérieurs dans la vie pastorale de nos communautés chrétiennes. La dévotion à la Vierge, par exemple, a beaucoup de choses positives et encourageantes, mais nous devons être capables de donner à ces racines de la foi leur plénitude évangélique, en nous amenant à redécouvrir les raisons profondes de la présence de Marie dans nos vies comme modèle sur le pèlerinage de la foi. D'autre part, il est réconfortant de constater qu'il y a, dans certains cas, une grande source de préoccupation pour promouvoir dans ce type de religiosité une plus grande formation chrétienne et une participation liturgique et caritative plus active à la vie de l'Église, qui se traduit par un véritable dynamisme apostolique.

Nous souhaitons réaffirmer l'importance de cette attention évangélique qui sait comment faire ressortir la religieuse bonté humaine dans toutes les expressions et coutumes de la piété populaire, qui, en les accueillant, les purifie, les consolide et les élève.

3 5

LE LIEU DE CONVERGENCE DES DIFFÉRENTS MILIEUX DE LA MAISON SALÉSIENNE

A La paroisse devient un milieu central dans lequel confluent tous les autres secteurs, un lieu de référence pour la célébration et le partage de la foi. Il constitue, en effet, un milieu pastoral qui accueille toute l'Œuvre salésienne et surtout les environnements où les jeunes sont présents.

Animer ce contexte implique de l'intégrer la paroisse dans le projet organique de la maison salésienne, qui devient "un service organique, unitaire et coresponsable pour le développement humain, civil et religieux du quartier où elle se trouve" (CG20, 436). La paroisse est en effet appelée à être "la maison de Dieu et la porte du ciel" une référence au rêve de Jacob, cf. Gen. 28, 12.17) pour tous ceux qui entrent dans une œuvre salésienne.

Une des urgences de nos œuvres, dans une société mondialisée et souvent éloignée de la foi, est celle d'être un espace ouvert à la transcendance : une lucarne qui rend transparente la présence de Dieu. La paroisse ne peut pas être simplement un lieu de rencontre pour les personnes, où se déroulent des activités de différents types (théâtre, jeux, ateliers, musique) ; ni uniquement une école de volontariat social, un centre d'assistance ou d'intégration sociale. Sans aucun doute, toutes ces actions, d'une énorme valeur pédagogique, restent essentielles au sein de la communauté, mais comme nous l'avons dit un peu plus haut, la paroisse confiée aux Salésiens symbolise *le lieu où la communauté chrétienne de l'Œuvre Salésienne célèbre et prie*, est appelée à être la "Tente de la rencontre", l'espace que le Seigneur a choisi pour habiter parmi nous.

*"La maison où il habite" est le nom que Jacob a donné à l'endroit où il s'est endormi et a fait un rêve (cf. GEN. 28,12-17). La paroisse n'est pas un monastère ou un lieu exclusif de prière, mais **un espace particulier, toujours disponible pour la rencontre avec Dieu**, où prient les personnes âgées et les jeunes, les adolescents et les enfants qui fréquentent notre maison.*

B La paroisse est appelée à devenir un lieu d'accueil pour ces jeunes, ces éducateurs, ou ces familles qui reviennent à la foi déçus par les idoles que notre société nous propose, et qui sont finalement incapables de donner un

sens à la vie. **Nos Centres accueillent la demande de tant de pèlerins de la vie**, de tant de voyageurs qui demandent à être “sauvés”, c’est-à-dire à être continuellement réadmis dans la vie ; ils demandent à trouver des raisons et un soutien pour une vie bonne et heureuse, au nom du Seigneur Jésus. La paroisse n’est pas seulement un palais, mais aussi un lieu de rencontre pour tous ceux qui cherchent un seul vrai Dieu, même sans le connaître. Dans tous nos milieux pastoraux, notre préoccupation doit être celle de savoir comment accompagner tant de personnes dans cette recherche (explicitement ou non), pour que, avec ce témoignage, la beauté d’une rencontre personnelle avec Jésus soit capable d’allumer (ou de raviver) la foi. Selon une belle définition chère à Saint Jean XXIII, la paroisse a la même importance que la “fontaine du village” : elle désaltère, rafraîchit et représente un lieu de rencontre.

C Nous devons faire de la paroisse un lieu où les enfants, les adolescents, les jeunes et les adultes chantent : **un lieu de célébration joyeuse, liée à la vie**. Des célébrations liturgiques qui ne perdent pas leur dimension sacramentelle, dans lesquelles les symboles expriment la profondeur de l’existence et, par conséquent, leur donnent un sens ultime : un lieu “qui leur permet aussi de partager leur vie, de célébrer, de chanter, d’écouter des témoignages concrets et de vivre la rencontre communautaire avec le Dieu vivant” (*Christus vivit*, 204).

La maison de Dieu est appelée à être le lieu où la communauté est vécue comme une autre famille, qui se réunit *chaque dimanche pour s’asseoir comme des enfants, comme des frères et des sœurs, à la table du Père*. C’est le lieu où se rencontrent adultes, enfants et jeunes, la table autour de laquelle nous partageons des histoires, des anecdotes, des espoirs, mais aussi des inquiétudes et des échecs. C’est le lieu où les différends ne sont pas résolus, mais où, par la médiation du Père, nous, les enfants, pouvons faire la paix et demander pardon pour la douleur que nous lui avons causée.

D’une communauté paroissiale qui vit de cette manière, nous pouvons vraiment dire que *l’Eucharistie en représente son centre*. En elle, la fraction du pain et sa distribution ne deviennent pas un geste liturgique routinier mais le sacrement mémorial du corps du Christ donné par amour et l’expression de ce que nous sommes, la « famille » de Dieu, et de ce que nous vivons, l’amour fraternel et le service.

COUP D'ŒIL

TÂCHE DE LA PAROISSE

- Insertion du charisme salésien *dans la structure ecclésiale et culturelle de la paroisse*
- *Fidélité à notre ADN salésien*

PROPOSITION ÉDUCATIVE ET PASTORALE

Un centre d'évangélisation et d'éducation à la foi

D'une pastorale des seuls sacramentaux à une *initiation* et une *maturation* à la vie chrétienne

- il offre une proposition systématique pour l'évangélisation et l'éducation à la foi
- il fait attention aux parcours continus, graduels et diversifiés de la vie chrétienne
- il représente une communauté où l'on peut expérimenter les valeurs de la spiritualité salésienne des jeunes.
- il promeut la centralité de la Parole de Dieu
- il met la vie communautaire au centre les sacrements de la vie chrétienne
- il alimente la dévotion à Marie Auxiliatrice
- il donne de la pertinence à la médiation éducative

Une présence de l'Église ouverte et insérée dans le territoire

Un point de référence qui rend l'Église visible

- il est inséré socialement dans la vie quotidienne du territoire
- il reçoit les croyants : tous ceux qui habitent l'espace géographique (baptisés dans leur diversité, chrétiens qui se sont éloignés, personnes d'autres religions, non-croyants, sceptiques ou indifférents)
- il met en évidence un style d'accueil salésien
- il s'agit d'un centre significatif de toutes les communautés et groupes ecclésiaux variés attentif au dialogue avec les autres religions et croyances traditionnelles

PROPOSITION ÉDUCATIVE ET PASTORALE

Une communauté à l'esprit missionnaire

L'option préférentielle évangélique pour les plus démunis

- une attitude pastorale d'ouverture, d'accueil, qui nous demande d'aiguiser notre regard, de tendre la main à tous.
- le développement de l'unité existentielle de l'évangélisation, de la promotion humaine et de la culture chrétienne
- plus de soins et d'attention pastorale envers : les personnes âgées, les étrangers, les périphéries "existentielles", les urgences et les chapelles et stations missionnaires paroissiales

Une option claire pour les jeunes et la classe ouvrière

Choix préférentiel pour les jeunes (pas d'exclusion) caractère populaire et de large acceptation

- revigorer un regard confiant sur les jeunes comme le faisait Don Bosco : la paroisse, un visage amical pour les jeunes
- une connaissance actualisée de la situation des jeunes
- une élaboration d'itinéraires, d'initiatives et de propositions pour les jeunes
- une valorisation des personnes qui travaillent avec/pour les jeunes
- une sensibilisation de la communauté diocésaine
- un souci de rapprocher les jeunes qui en ont le plus besoin à la foi
- un intérêt pour le monde du travail et le chômage
- une promotion de la participation active des jeunes aux célébrations
- une remise à jour des processus d'initiation et de formation chrétienne
- un renouvellement des chansons, des gestes, du langage, etc.
- une participation des jeunes aux groupes et organes paroissiaux
- une sensibilisation de l'ensemble de la communauté paroissiale aux questions d'éducation
- une préparation des adultes aux questions relatives à la jeunesse



PROPOSITION ÉDUCATIVE ET PASTORALE

Lieu de convergence des différents environnements de la maison salésienne

Secteur central dans lequel convergent tous les autres secteurs comme *lieu de référence pour célébrer et partager la foi*

- une "tente de rencontre" où la communauté chrétienne de l'Œuvre salésienne célèbre et prie.
- un lieu d'accueil dans l'Œuvre salésienne pour de nombreux pèlerins de la vie
- un espace de célébration joyeuse, lié à la vie
- une "famille" pour les enfants assis à la table du Père

L'ANIMATION PASTORALE DANS LA PAROISSE

CHAPITRE

IV

4 1

LES PRINCIPALES MESURES D'INTERVENTION

A La paroisse est une communauté évangélisatrice : elle apporte son premier soutien à ceux qui sont loin et les catéchise en les rencontrant là où ils se trouvent. C'est pourquoi il est approprié de récupérer **certains principes qui s'inspirent du catéchuménat chrétien** comme éléments pédagogiques et éléments de base pour une éducation à la foi. Il faut considérer le don de la foi comme une force dynamique de croissance progressive, qui se compose de phases, d'étapes, de passages qui en découlent. C'est un voyage qui est soutenu (en plus du don gratuit de Dieu) par une aide éducative nécessaire. Ainsi, l'indication, dans la perspective chrétienne, doit être considérée comme un accompagnement nécessaire sur le chemin de la foi, comme un chemin fait ensemble, selon le modèle des voyageurs d'Emmaüs (Lc 24,13-35), pour la croissance intégrale de la personne à la lumière de la foi.

Par conséquent, le catéchuménat cherche à évangéliser, dans les quatre grands domaines de développement de la foi, présents dans l'expérience de l'Église : la dimension personnelle, la dimension communautaire, la dimension célébration-liturgie, et la dimension de l'engagement pour l'évangélisation. Grâce à ces dimensions, nous comprenons que :

- ▮ au-delà de l'annonce, une réponse personnelle, libre et responsable est nécessaire ;
- ▮ il est nécessaire de mettre en place un processus d'éducation chrétienne conduisant de manière unifiée à la foi qui est vécue, célébrée, exprimée et témoignée ;
- ▮ il est essentiel d'intégrer la conversion de la vie et le témoignage de la charité.

Ce parcours peut aider à planifier correctement les interventions auprès des jeunes, en garantissant l'exhaustivité et l'intégrité de l'expérience chrétienne.

B La paroisse **crée et propose des itinéraires graduels et diversifiés d'éducation à la foi**, en particulier pour les jeunes et les familles, en leur apprenant à vivre leur foi très simplement, à travers des expériences, et pas

seulement en termes de “discours théoriques”. Les itinéraires pourraient préparer les familles à l’éducation à la foi de leurs enfants, mettre en place une catéchèse baptismale, offrir des parcours d’éducation à la foi aux fiancés qui pourraient ensuite donner lieu à des groupes familiaux (cf. QR, chapitre 3).

L’initiation chrétienne prend en considération l’expérience, les rapports avec la communauté et les témoignages de la vie. C’est un parcours exigeant qui nécessite une période de formation adéquate, également appelée catéchuménat, incluant de multiples processus pastoraux et des initiatives qui, avec fraîcheur et créativité, permettent une rencontre personnelle avec Jésus-Christ.

*Dans toutes ces expressions, il faut toujours transmettre **une synthèse adéquate et actualisée du message chrétien**, et surtout, **intégrer l’expérience personnelle** dans le processus de maturation et de croissance, en essayant d’encourager et d’accompagner l’engagement progressif dans la vie chrétienne.*



Mais une condition indispensable pour assurer concrètement cette intégration féconde réside dans la programmation, effectuée par les coordinateurs des catéchistes et des animateurs des groupes de foi. Il ne s'agit pas simplement d'un processus de planification "assis à une table", à la recherche du meilleur programme testé ; il ne s'oppose pas non plus à "l'art" catéchiste, mais il en dépend. La planification est un acte dû à chaque aspirant catéchiste avec ses besoins et ses potentialités spécifiques (sensibilité religieuse, niveau de préparation, rythme d'apprentissage...) ; une tâche importante pour la valeur donnée au message chrétien ; une condition pour rendre possible la comparaison et la vérification.

C Une autre action de la paroisse : encourager **l'appartenance ecclésiale des groupes** en les sensibilisant à un accompagnement pastoral de plus en plus attentif aux différentes spécificités. À cette fin, elle accueille les mouvements, les groupes de jeunes et encourage les groupes de la Famille Salésienne, entre autres. Elle initie la coordination de ces groupes avec le MJS et la proposition de la Spiritualité Salésienne des Jeunes. L'expérience de groupe devrait pouvoir conduire à des communautés chrétiennes plus ouvertes et intégrées.

Par ailleurs, le curé est un prêtre salésien, qui cherche à harmoniser toutes les présences de l'Esprit qui vivent ensemble dans la paroisse, sans en préférer aucune comme étant la sienne et exclusive. Il faut veiller à ne pas promouvoir uniquement certains mouvements, des expériences particulières ou des groupes spécifiques. Ne pas favoriser le pluralisme associatif, c'est non seulement empêcher chaque jeune et chaque adulte de prendre conscience des multiples vocations et possibilités, mais aussi appauvrir le visage même de la communauté paroissiale.

À ce stade, nous pouvons encore souligner l'importance du ministère laïc d'une paroisse. Le curé devrait continuellement promouvoir le développement du nombre des acteurs pastoraux laïcs et valoriser leurs charismes, sans risquer de tomber dans la tentation de s'intéresser à eux ou de les admirer uniquement lorsqu'un besoin ou un problème d'organisation se présente. De la même façon, cela devient quelque chose de dysfonctionnel de confier des tâches de manière impromptue à toute personne disponible, sans discernement de sa compétence et de sa maturité réelle.

D **La paroisse est une communauté qui vit la liturgie et les sacrements : elle se prépare à les célébrer avec enthousiasme et beauté.** Toutes les parties de l'Œuvre vivent la dimension festive avec la paroisse, en faisant

l'expérience de vie de la liturgie, du lieu de célébration, de l'espace sacré, des sacrements, parce que la paroisse est le lieu où la foi est nourrie. Il est nécessaire de penser à une liturgie plus proche de la vie, en essayant d'utiliser un langage compréhensible et accessible, exprimé de manière simple à travers des chants, des gestes, des histoires, des symboles, a Parole de Dieu bien expliquée, pour que la célébration soit vivante et que nous puissions raviver la participation active de chacun dans sa préparation et sa mise en œuvre. Un langage donc pas banal, clairement loin des formules stéréotypées, souvent incompréhensibles et presque toujours dépourvues d'expressivité de l'assemblée qui célèbre.

Nous devons réfléchir à de nouvelles stratégies de communication pour proclamer la foi. Comprendre les nouveaux codes pour atteindre le cœur des jeunes en parlant de l'Évangile. Une nouvelle évangélisation qui sache traduire le message de Jésus avec les nouvelles formes de communication. La diversité culturelle (qui touche également "nos" jeunes) entraîne un manque de communication du message. Plus concrètement, il n'y a pas de communication parce que la manière d'exprimer la Bonne Nouvelle n'est pas en phase avec l'expérience vécue.

E En favorisant le développement d'une foi active, la paroisse éduque à la **dimension sociale de la charité** pour construire une culture de la solidarité. Ainsi, elle reconnaît et encourage l'engagement des membres de la communauté paroissiale impliqués dans l'action sociale et dans la charité.

Dans une communauté ecclésiale, *un mode de vie sobre et ouvert à la générosité et à la solidarité* doit être visible grâce à des gestes concrets, dans des actions qui manifestent les valeurs du Royaume. Cette activité caritative des paroisses est vaste, mais nous pouvons nous attarder sur la façon dont cette dimension a été reconfigurée, par exemple, dans la mise en œuvre de ces activités qui permettent aux Caritas paroissiales de connaître et d'accompagner les situations de pauvreté, de détresse et de vulnérabilité sociale. Parmi de nombreuses autres actions, nous voudrions souligner : l'ouverture de centres d'écoute ; l'accueil de certains groupes particulièrement défavorisés tels que les migrants en situation irrégulière et les sans-abris ; la prise en charge de services plus spécifiques et la construction de réseaux (avec d'autres réalités ecclésiales et avec les organisations civiles) pour répondre aux besoins des nouveaux pauvres qui frappent à la porte. La demande d'aide ne se limite plus aux pauvres chroniques, mais elle concerne également les personnes qui sont tombées

dans la pauvreté à la suite d'évènements particuliers tels que la perte d'un emploi, une dépendance, des problèmes de santé physique et mentale ou une pandémie.

Par conséquent, l'aide offerte par la paroisse ne peut se limiter au simple soutien économique (paquets alimentaires, garde-robe, octroi de petites subventions), mais elle doit atteindre les besoins les plus profonds de la personne, de relations, de sens, pour pouvoir apporter de l'espoir. Il s'agit de "réordonner" et de repenser les choses, le temps, les personnes et les lieux de la paroisse, en partant de ceux qui "manquent", de ceux qui sont "loin", de ceux qui sont "seuls", de ceux qui "souffrent", de ceux qui "grandissent", de ceux qui "ne travaillent pas". Même lorsqu'une aide matérielle est demandée, la personne apporte plus de souffrance, découlant de la lutte pour donner un sens à sa vie, des événements vécus, parfois des conditions d'isolement. Le véritable besoin s'avère être celui qui permet de renouer des relations et de trouver le sens de sa propre biographie.

*La spécificité de la paroisse n'est plus l'apport économique ou le colis alimentaire mais le **style relationnel qui transforme la vie** en passant de la simple écoute à la compagnie, à l'hospitalité (si possible), à des parcours plus structurés. La paroisse, en plus de ses activités de soutien économique, suit dans la proximité et l'écoute, des personnes et des familles.*

La dimension sociale de la charité encourage l'engagement apostolique des jeunes animateurs dans les initiatives sociales, culturelles, caritatives et missionnaires des paroisses. Elle soutient la promotion, la formation et l'accompagnement du volontariat solidaire et missionnaire (cf. *Le volontariat dans la mission salésienne*. Le Dicastère pour la Pastorale des Jeunes. Le Dicastère des Missions, 2019). Il y aurait également un impact éducatif à former des éducateurs de rue (jeunes et adultes) pour atteindre des jeunes qui ne fréquentent pas habituellement nos milieux ; cette spécialisation permettrait d'atteindre tant de nouveaux types de pauvreté, parfois invisibles, qui nous entourent.

F La communauté paroissiale doit devenir un **centre de formation pour des laïcs dynamiques et engagés et, surtout pour des animateurs pastoraux de la jeunesse**. Une priorité pour l'avenir de la communauté ecclésiale tient dans le développement des parcours de formation adaptés

à tous les opérateurs du secteur. Parmi tous ces opérateurs, une place particulière est occupée par ceux qui interviennent dans le secteur délicat et, à bien des égards, décisif de l'éducation à la foi, comme les catéchistes, les éducateurs, les animateurs de groupes de jeunes et d'adultes, les fiancés, etc.

La fonction de ces figures catéchétiques reste fondamentale. Par leurs activités de témoignage, d'enseignement et de formation, elles sont appelées à assurer un véritable accompagnement spirituel : amener les jeunes à écouter et accueillir la parole de Dieu, à rencontrer le Seigneur, à faire des choix cohérents. Outre la compétence et l'exemplarité de la vie chrétienne, nous demandons aux catéchistes de l'amour, du dévouement, une grande habilité à préparer le terrain, tel un semeur généreux, une proximité prévenante, des encouragements, de la prière, une attente patiente. La méthodologie créative et dynamique ne peut être vraiment fructueuse si elle n'est pas pratiquée par des catéchistes formés.

Le pape François a institué de manière officielle le "ministère laïc" du catéchiste (*Antiquum ministerium*. Lettre apostolique sous forme de "Motu Proprio" du Souverain Pontife François, 10 mai 2021), en mettant encore plus en valeur la "mission" des laïcs baptisés qui annoncent l'Évangile. Chaque ministère est le signe d'un renforcement du rôle des laïcs dans la communauté.

*Une formation de base commune doit être assurée, garantissant l'identité salésienne de chaque collaborateur dans la réalisation éducative et pastorale salésienne. Il est essentiel de connaître, d'adopter et de pratiquer **le modèle éducatif et pastoral** (cf. QR) et en son sein, **les noyaux de la spiritualité salésienne des jeunes** : la spiritualité du quotidien, lieu où la personne reconnaît la présence active de Dieu et vit sa propre réalisation personnelle, la spiritualité de la joie et de l'optimisme, sans renoncer pour autant à l'engagement et à la responsabilité ; la spiritualité de l'amitié avec Jésus-Christ, qui donne raison d'espérer et nous introduit dans une vie qui trouve en Lui la plénitude du sens ; la spiritualité de la communion ecclésiale, un environnement naturel pour une foi croissante à travers les sacrements (Dans l'Église nous trouvons Marie, la première croyante, qui précède, accompagne et inspire) ; la spiritualité*

du service responsable, généreux, ordinaire et extraordinaire. (cf. ibid. CHAPITRE. IV).

G Dans l'Oratoire, Don Bosco a créé une communauté, c'est-à-dire une famille dont il était lui-même le centre et le cœur, un lieu de rencontre familial pour les différentes vocations, où les valeurs humaines et chrétiennes étaient vécues et appréciées au point de rendre désirable la proposition de sainteté (cf. *Pastorale des Jeunes et Famille*. Secteur pour la Pastorale des Jeunes Salésiens. Les Salésiens de Don Bosco, 2021, chapitre 2). La paroisse confiée aux Salésiens est aussi un lieu où la "vocation" peut être présentée avec fraîcheur, efficacité, continuité et exhaustivité. La paroisse est, dans ce contexte, une communauté qui **accompagne le choix vocationnel des fidèles, en particulier des jeunes**. Accompagner les jeunes demande un effort considérable.

Ce service aide à personnaliser la foi : en écoutant Dieu, le sens de la vocation chrétienne est renforcé. La paroisse oriente et accompagne les différentes vocations dans l'Eglise, mais elle offre en particulier aux jeunes une proposition de vocation spécifique à la vie religieuse, au sacerdoce ou au laïcat engagé. Elle promeut une prière constante pour les vocations dans la communauté paroissiale et dans les différents groupes et mouvements.

H L'un des défis les plus importants de l'évangélisation aujourd'hui est celui qui émerge de l'environnement numérique. **Les nouveaux médias et Internet constituent en effet une opportunité de communication importante et indispensable pour l'évangélisation**. Cependant il est nécessaire de connaître leur nature, leur fonctionnement, leurs limites, leurs forces et les transformations qu'ils introduisent. Les instruments de la communication représentent une grande opportunité pour la paroisse, parce qu'ils permettent *de transformer en nouvelles les événements de la vie de la communauté* : le site Internet et les profils sociaux sont devenus des canaux de communication privilégiés non seulement pour les jeunes mais aussi pour les adultes.

Le soin apporté à la communication dans les paroisses ne constitue donc pas une activité secondaire, mais une attention essentielle, elle ne peut être attribuée uniquement à la réalisation de bulletins paroissiaux, d'affiches et de dépliants. Dans de nombreux cas, la radio paroissiale, par exemple, atteint de nombreuses personnes qui ne peuvent participer, pour différentes raisons, à la vie d'une communauté locale. La radio devient un moyen

efficace et pratique pour faire connaître la paroisse et aide les gens à se sentir impliqués dans la vie paroissiale, en particulier les personnes âgées et les malades.

Les paroisses sont appelées à jouer un rôle de premier plan dans le défi à la communication à travers le web, mais la volonté d'“habiter” les environnements numériques ne doit pas être interprété comme la nécessité de suivre une mode, mais comme *une opportunité de donner un nouvel élan à l'activité pastorale*. Cette tâche nécessite l'acquisition de compétences, la sensibilisation des communautés et la valorisation de ceux qui montrent des aptitudes dans ce domaine, souvent des profanes. De nombreuses paroisses cultivent la vie de communion et l'activité missionnaire, également par le biais de messages textuels, de sites web et de bulletins d'informations. Ces méthodes permettent d'interagir et de dialoguer avec les plus jeunes de la communauté, de contacter quotidiennement les opérateurs pastoraux, de créer et d'accroître le sentiment d'appartenance à la communauté paroissiale. En outre, elles permettent d'impliquer activement de plus en plus de personnes dans les activités promues par la paroisse, de fournir (notamment à travers le site web ou des réseaux sociaux) des “informations de service” utiles également à ceux qui ne fréquentent pas la paroisse, et de faire connaître la vie de l'Église et du territoire. Cet habitat numérique, où sont présents de nombreux laïcs engagés, est vécu en communion ou en réseau avec d'autres instances, avec d'autres institutions au niveau local ou national.

4 2

LES STRUCTURES DE PARTICIPATION ET DE RESPONSABILITÉ

A) Animation de la communauté paroissiale locale

Dans les chapitres précédents, nous avons défini la proposition éducative et pastorale salésienne de la paroisse et les différents rôles qui sont impliqués (curé, directeur, communauté religieuse, laïcs et jeunes), de sorte que nous pouvons maintenant nous attarder sur les **organismes paroissiaux de coresponsabilité ecclésiale**. Ils représentent un moment significatif de participation à l'action pastorale de la paroisse grâce à *l'apport du “conseil” offert pour le bien de l'Église, en vue d'un discernement en commun pour évangéliser*.

*Dans l'Église, "conseiller" c'est un moment privilégié de discernement, dans un contexte de prière d'écoute de la Parole de Dieu et des instances de toutes les composantes de la Communauté locale ; il naît de la communion et s'exprime avec maturité en coresponsabilité. Tous les fidèles, de façon complémentaire et coresponsable, ont le droit et le devoir **de participer activement à la vie et à la mission de l'Église**, pour réaliser la vocation universelle à la sainteté, de contribuer au développement intégral de la personne et de la société et d'étendre à tous les hommes et à toutes les réalités humaines le dessein salvifique du Père, révélé et réalisé par le Christ avec la puissance du Saint Esprit.*

I Parmi les organismes ecclésiaux dans lesquels la sacramentalité de l'Église se réalise par la communion, la participation et la coresponsabilité des pasteurs, des religieux et des laïcs, le **Conseil Pastoral Paroissial occupe une place privilégiée. La communauté tout entière y est représentée dans l'unité de la foi** et dans les variétés des charismes, des dons et des ministères, non par un simple mandat, ni par une simple instance organisationnelle, mais par un **exercice cohérent d'ecclésialité**, qui se fait par la médiation, le discernement et la décision.

La **représentativité** au sein du Conseil Pastoral a avant tout une fonction de médiation, non pas dans le sens où les membres du Conseil agissent en tant que mandataires de ceux qu'ils représentent, mais parce qu'ils sont les médiateurs des demandes de toute la communauté locale.

Chaque paroisse a son propre Conseil, assume les tâches assignées au Conseil Pastoral Paroissial, et remplit donc les fonctions établies par le CIC (c. 536, §§ 1-2). Dans les œuvres "Environnement Éducatif Unique", le *Conseil Pastoral Paroissial coïncide avec le Conseil du CEP* (cf. *QR, chap. VII, p. 2*). Dans le cadre d'Œuvres très complexes comportant de nombreux milieux éducatifs, il serait préférable que le directeur ne soit pas absent de la vie paroissiale et il serait donc souhaitable qu'il soit membre du Conseil Pastoral Paroissial. En même temps, il est opportun de préciser que la paroisse a sa propre personnalité juridique (can.515§3) et que le curé en est l'unique propriétaire, tout comme il est nécessaire de garder à l'esprit les dispositions du can.519 : le Curé est le Pasteur de la Paroisse.

*Le conseil paroissial est une équipe pastorale de nature consultative et opérationnelle conformément aux tâches définies dans le Code du Droit Canonique (cf. can. 536) et aux orientations de l'Église locale. Cela souligne la **nature consultative** des organes de participation, qui doit être comprise dans un sens proprement ecclésial et seulement par analogie en référence au langage commun et à la pratique des ordres juridiques démocratiques.*

S'il est vrai, en effet, que – en raison de la constitution hiérarchique de l'Église – le moment de la décision est confié au curé (au niveau de la paroisse), il est tout aussi vrai – en raison de la nature de la communion – que la décision doit mûrir à travers le dialogue, la confrontation et le discernement communautaire avec tous les organes de coresponsabilité qui le soutiennent dans les différentes activités.

La décision, dans le Conseil Pastoral, constitue le moment où les différentes opinions et suggestions mûries dans le **discernement communautaire** doivent trouver leur synthèse à travers le propre ministère des pasteurs. De cette façon, le Conseil Pastoral est réellement le sujet unique des choix ecclésiaux, en tant que pleine expression de la communion dans une fraternité chrétienne authentique, même avec la collaboration diversifiée du pasteur et de tous les autres fidèles.

Le Conseil est en définitive une équipe nécessaire à l'animation pastorale de la paroisse. Présidée par le curé de la paroisse, animée et accompagnée par lui et par les autres salésiens engagés dans la communauté, l'équipe est composée par des prêtres affectés à la paroisse, des représentants des différents secteurs de la vie paroissiale et d'autres membres. Donc, pour qu'il puisse jouer ce rôle, il faut qu'il soit :

- ▮ désigné par la base sous forme de participation ;
- ▮ représentatif des principaux groupes, des activités, des communautés de la Paroisse, en veillant à ce que les différents membres soient la voix de tous, en particulier des jeunes, au-delà du groupe qu'ils représentent ;
- ▮ sensibilisé par le charisme particulier et travaille harmonieusement sous la coordination du curé de la paroisse.

Ses fonctions sont définies dans le ses statut et sont principalement les suivantes :

- étudier la situation locale en relevant les besoins de la paroisse et des destinataires, pour une réponse évangélique aux défis qui en découlent ;
- participer à la définition et à la concrétisation des orientations et des initiatives ;
- étudier et approuver le budget ordinaire de la paroisse ;
- rechercher les moyens les plus appropriés pour une communion et une participation plus ample des fidèles ;
- assurer la formation des opérateurs pastoraux des paroisses ;
- proposer à l'assemblée le PEPS de la paroisse, le réaliser et l'évaluer périodiquement.

II Le **Conseil des Affaires Economiques de la Paroisse**, qui doit être constitué selon le can. 537 du Code du Droit Canonique est obligatoire. Sa composition répond à des critères de compétence et d'efficacité administrative. C'est l'organe de collaboration des fidèles avec le curé dans la gestion administrative de la paroisse. Il a une fonction de consultation :

- il aide le curé de la paroisse à préparer le budget de la Paroisse ;
- il approuve le bilan ;
- il exprime l'avis sur les actes administratifs extraordinaires ;
- il assure la mise à jour annuelle du bilan de la paroisse.

Ses membres doivent être des experts en matière économique et justifier d'une conduite irréprochable et participer activement à la vie de la Paroisse. Il est composé par au moins trois fidèles, nommés par le curé, après avoir entendu l'avis du Conseil de la Paroisse. Le curé est le Président de droit de la commission économique, en tant que

“véritable pasteur” (cf. CIC, can. 515.519) d’une communauté de fidèles déterminée ; le curé en est responsable non seulement du point de vue sacramental, liturgique, catéchétique et caritatif, mais aussi du point de vue administratif. Il en est en effet le représentant légal (cf. CIC, can. 532) et l’administrateur unique (cf. CIC, can. 1279) dans l’ordre canonique.

*Nous en déduisons qu’il est indispensable de prêter attention à une **administration ordonnée, documentée, précise, formée aux principes moraux et éthiques**. Il faudra donc s’engager à administrer correctement l’argent et les biens qui transitent par la paroisse ; faire un rapport administratif annuel en bonne et due forme aux responsables (communauté, province, Curie, fidèles) ; suivre les contrats de travail des collaborateurs laïcs, les assurances sociales correspondantes, le respect des prescriptions communales et étatiques ; savoir clairement quelles contributions annuelles doivent être affectées aux collectes nationales et diocésaines. De cet ensemble d’indications, il apparaît évident que le Conseil des Affaires Économiques, s’il est bien informé et s’il participe bien, peut apporter à la paroisse une contribution de grande efficacité, en reconnaissant aux laïcs une compétence spécifique qui leur est propre.*

III Les commissions et les groupes de travail sont des équipes qui, conformément au PEPS, animent les différents secteurs d’activités. Parmi ceux-ci, la *commission ou l’équipe d’animation de la pastorale des jeunes*, coordonnée par le vicaire de la paroisse ou par un salésien ou un laïc responsable de l’oratoire et du centre de jeunesse, est particulièrement importante (cf. CG20, 432). Dans certains cas, le Conseil de l’Oratoire est identifié à la *Commission de la Pastorale des Jeunes* ou à l’*Equipe d’Animation* ; c’est une bonne solution pour éviter la dispersion et garantir une réflexion et des choix cohérents. Tout cela tient compte des différentes réalités, qui comprennent également les maisons salésiennes avec un seul “milieu”, à savoir l’oratoire et le centre des Jeunes.

IV L’assemblée paroissiale et les groupes sont des instruments de communion, de participation et de coresponsabilité dans la vie de la communauté, surtout avec les laïcs identifiés et engagés dans la mission salésienne. Ils renforcent leur identité à travers la préparation et la mise en œuvre du projet pastoral et éducatif salésien de la paroisse.

Pour résumer, il est souhaitable que ces conseils et ces groupes soient vus sous le prisme de la coresponsabilité, comme une expression de la communion, et non pas comme le fruit de la curiosité et de la bienveillance :

- ▮ Ces organismes visent à être compétents pour *promouvoir l'originalité et la créativité de chaque paroisse*, capables d'une programmation pastorale à la lumière du PEPS local et provincial, selon les domaines d'engagement de chacun.
- ▮ Tout est donc destiné à la découverte de la communauté paroissiale comme sujet d'évangélisation et donc *coresponsable et participant pleinement à la mission de l'Eglise*.
- ▮ Pour ces raisons, *les lieux et les moments de discernement communautaire* (groupes, rencontres, assemblées) doivent être approfondis, promus et valorisés, en se concentrant en tant que communauté sur le moment présent et ses exigences, sans courir le risque de s'accrocher à la nostalgie des gestions et des animations des temps anciens, lorsque l'animation et la gestion étaient les seules activités des prêtres et des religieux.
- ▮ Ces organismes sont l'expression d'une véritable "communauté chrétienne", qui n'indique pas un cercle restreint d'élus (cf. EG, 28) peut-être choisi pour satisfaire le curé de la paroisse : parler de "communauté" conduit donc à renforcer la conscience que *l'appel chrétien est vécu avec les autres, qu'il se soutient et se renforce mutuellement* dans une circularité de vocations et de relations fructueuses.

B) Dialogue avec l'Évêque et l'Église

- I** L'Œuvre salésienne jouit d'une grande renommée dans le milieu diocésain et dans les organismes ecclésiaux. Tout en confirmant sa totale disponibilité à collaborer avec l'Église particulière, dans la mesure du possible, il est important de valoriser l'attribution de la paroisse aux Salésiens en tant que communauté de personnes consacrées, conformément au charisme fondateur. Les évêques eux-mêmes nous incitent **à rendre plus visible notre travail dans le domaine de la pastorale des jeunes, pour enrichir le territoire de l'expression du charisme et de la tradition salésienne.**

C'est là qu'intervient la *Convention écrite entre la province et le diocèse*, comme l'exigent à la fois *Mutuae relationes*,⁵⁷ et le can. 520 du CIC. Ce qui est exprimé de façon officielle dans ces accords sert à mettre au clair les motivations encore actuelles et valables de l'acceptation de la paroisse et les caractéristiques qui doivent être mises en évidence dans le service que la communauté salésienne et le diocèse doivent rendre.

Nous comprenons que le premier engagement que nous avons, lorsque nous sommes destinés à la paroisse, n'est pas celui du remplacement, mais de l'apport à l'Église particulière de la richesse d'un charisme.

Il faut rappeler l'invitation que la "Mutuae relationes" adresse aux évêques : "Il est du devoir spécifique de l'Évêque de défendre la vie consacrée, de promouvoir et d'animer la fidélité et l'authenticité des religieux et de les aider à s'insérer, selon leur nature propre, dans la communion et dans l'action évangélisatrice de son Église" (MR 52). En outre, "aucun engagement apostolique ne doit être l'occasion de s'écarter de la propre vocation" (MR 46).

II D'après ce qui a été dit, nous devons aller vers **la communion et la collaboration dans l'Église particulière**. L'appartenance à la Congrégation, importante pour rester fidèles à son choix vocationnel et pour continuer à avoir un charisme spécifique, ne doit pas être considérée comme une alternative à l'appartenance au presbytère diocésain, mais au bénéfice du dessein pastoral global dans son diocèse. Les structures diocésaines, dans lesquelles nos paroisses s'insèrent, sont très différentes (zone pastorale, doyenneté, vicariat...). Nous pensons qu'il est bon de réfléchir, du point de vue de la communion, sur la relation positive avec les paroisses voisines et l'archiprêtre.

En général, le curé est présent au séminaire ou aux rencontres du vicariat ou du diocèse : ces journées de coexistence et de programmation renforcent toujours plus le climat de collaboration et le lien entre les curés et le diocèse. Au contact de l'évêque et des autres curés, il acquiert une expérience de la communion diocésaine qu'il doit pouvoir communiquer à toute la communauté. Il s'agit d'un type de sensibilité et de médiation que le curé devrait pratiquer systématiquement. La communion inter-paroissiale et interdiocésaine n'est pas une simple stratégie organisationnelle, mais une exigence de la mission même de l'Église (cf. CGS20, 416).

Ce qui a été dit, ne passe pas seulement par une véritable cohérence dans la vie et dans l'action des personnes et des communautés paroissiales, mais aussi par un sentiment d'appartenance à l'Église particulière, avec son histoire et sa pastorale, jusqu'à devenir dialogue, bonnes relations, cordialité des rapports, volonté de présence, engagement à soutenir les initiatives proposées, conviction que dans l'Église rien n'est jamais simplement organisationnel et fonctionnel, mais communautaire.

C) *Le Projet Pastoral et Éducatif unitaire et articulé*

I La paroisse est plongée dans un monde sujet à des transformations profondes et rapides. Il faut s'asseoir, partager, raisonner, réfléchir, analyser, identifier des objectifs et des priorités, impliquer, coresponsabiliser, former, vérifier, en un mot : concevoir. Il faut une lecture plus approfondie des changements et des provocations de la réalité territoriale et de l'impact que doit avoir sur elle la communion ecclésiale et sa mission. C'est une réalité unitaire et complexe qui exige un projet (cf. CG21, p. 140). L'objectif principal de l'action pastorale, menée dans la paroisse confiée aux Salésiens, est de devenir une véritable maison composée par tant de acteurs partageant une mission. C'est pourquoi **le charisme salésien a besoin de cette attention méthodologique, un instrument opérationnel**, *permettant de tracer des parcours pour atteindre les objectifs, de bien utiliser les ressources, de vérifier les résultats* : le Projet Éducatif et Pastoral.

« *La paroisse confiée aux Salésiens évangélise selon le style et l'esprit de notre Projet Éducatif et Pastoral* » (CG21, 140).

La pastorale paroissiale se présente sous la forme d'un projet unitaire et articulé, un processus mental et communautaire d'implication, de clarification et d'identification. La planification se fait à la lumière de la foi, *c'est même une manière déterminée d'affronter la réalité avec les yeux de la foi*. C'est pourquoi elle n'est pas immédiatement placée dans la sphère d'une « démangeaison technique » ou d'une simple exigence administrative. Avec elle, la paroisse propose une coresponsabilité effective dans sa mission pastorale d'enseigner, de sanctifier et de guider tout le monde. Les structures de la paroisse renforcent la communion entre tous et la convergence et la complémentarité des personnes, des interventions et des structures autour de ce plan opérationnel.

Pour que la pastorale paroissiale ait une continuité, elle ne doit pas seulement garantir la stabilité des personnes, mais elle doit avoir des « points de référence précis » pour toutes : un projet. Le PEPS est un canal opérationnel concret qui guide nos communautés paroissiales et, par conséquent, il s'agit d'une proposition à laquelle nous ne pouvons pas renoncer. Il s'agit de :

- ▮ Un outil indispensable pour mener à bien la pastorale paroissiale selon l'identité salésienne, en interprétant et en actualisant notre proposition et sa méthode ;
- ▮ un élément important pour la continuité pastorale de la vie paroissiale lorsque l'inévitable rotation du personnel a lieu ;
- ▮ un point de référence dans le dialogue avec l'évêque et les organismes diocésains ;
- ▮ une condition qui s'inscrit, qualifie et enrichit le projet de l'Église locale, répond à ses demandes, à ses besoins et à ceux du territoire ;
- ▮ une possibilité concrète de marcher ensemble dans la convergence et l'enrichissement mutuel entre les paroisses d'une même province (cf. *QR*, chap. VI).

II En conclusion, en raison de son appartenance à l'Église locale, **la paroisse confiée aux salésiens intègre dans son PEPS les orientations pastorales du diocèse et celles du PEPS provincial et local**. Nous exigeons un projet global qui sache formuler un plan pastoral de grande envergure en liaison tant avec le diocèse qu'avec la Province. Il s'agit de faire une synthèse, de créer une harmonie. La vision du diocèse doit donc être vécue, non pas de manière conflictuelle, ni dans l'indifférence réciproque ou la méfiance, mais selon une référence mutuelle et nécessaire et un enrichissement (cf. *CG21*, 139b ; *CGS20*, 403). Le curé en particulier est appelé à mener cette action, tout en évitant l'aplatissement de la proposition pastorale salésienne, l'éloignement quantitatif et qualitatif du domaine des jeunes et la perte de capacité « éducative ».

Dans la mise en œuvre du charisme, il faut surmonter à la fois la crainte et le danger de juxtaposer deux pastorales : la pastorale de l'Église particulière doit être relue avec la sensibilité de son charisme salésien en opérant les choix qui sont dictés par le service spécifique dans lequel la Congrégation

est appelée à témoigner. Parfois, la difficulté de « concilier » ces deux références est plus apparente que réelle, dans le sens où elle se réfère à des aspects organisationnels et de calendriers, plutôt qu'au droit/devoir d'exprimer son propre charisme. Pour cette raison, le dialogue du curé salésien ne se fait pas seulement avec l'évêque, mais aussi avec la province, qui est la référence et l'inspiration.

III Lorsque la paroisse est présente sur le territoire avec d'autres milieux de l'œuvre salésienne (oratoire, centre de jeunes, école, travail social, internat, résidence), **elle promeut avec eux, un dialogue, une collaboration spéciale pour une pastorale unie dans une unique mission.**

*Notre manière d'évangéliser n'est pas seulement « l'enseignement religieux » ou « le service du culte ». Don Bosco préférait un type de pastorale qui privilégiait un **programme d'éducation intégrale** (récréation-travail-étude-catéchisme), dans lequel la foi était le centre éclairant.*

Elle exprime la volonté de croître de façon cohérente comme une maison salésienne. Si la division des responsabilités est légitime, la multiplication et la subdivision des projets pastoraux au sein d'une même œuvre avec des dualismes et des parallélismes ne sont pas compréhensibles. En ce qui concerne le Centre Oratoire-Centre des Jeunes, il s'agit d'un rappel d'un projet éducatif et pastorale qui converge sur le territoire et dans l'Église locale, à partir des différentes responsabilités des deux milieux de l'œuvre.

Il faut un véritable projet qui fasse converger les deux secteurs, avec des avantages réciproques. Les rapports mutuels déclarent de fait l'unité de l'action pastorale ; la distinction des projets nous permet de mieux répondre aux nombreuses situations particulières de la Congrégation :

- Oratoire-Centre des Jeunes dans une paroisse confiée aux Salésiens ;
- Oratoire-Centre des Jeunes dans les paroisses diocésaines ;
- Oratoire-Centre des Jeunes dans des œuvres très articulées, où existe également la paroisse qui nous est confiée, avec d'autres environnements et activités.

L'Oratoire-Centre des Jeunes est un milieu riche de nombreuses propositions suggestives pour les enfants et les jeunes, toutes centrées sur la relation, sur l'échange intergénérationnel, avec des figures significatives par âge et charisme (la pédagogie des modèles). C'est le lieu où la catéchèse et la célébration de la foi occupent une place centrale, mais pas unique, car naturellement elle est liée à un programme riche et articulé fait sur mesure selon les besoins fondamentaux des destinataires : la vie de groupe, le chant, la musique, les promenades, les camps d'été, le protagonisme dans les activités de service en rapport avec leurs âges.

Comme mentionné ci-dessus, le Conseil de l'Oratoire-Centre des Jeunes, dans sa totalité ou à travers une représentation qualifiée, est présent au sein du conseil pastoral de la paroisse pour garantir l'unité de l'action évangélisatrice.

D) Animation provinciale/nationale

I Le curé est nommé par la Province et présenté à l'Ordinaire du lieu pour travailler au service de l'Église locale, en communion avec l'Évêque, le presbytère et les autres paroisses. Il recherche la coordination avec les autres paroisses de la Province et la délégation provinciale de la pastorale des jeunes. Les orientations du Chapitre Général 19 et le Chapitre Général Spécial (CG20, 441) exigent que soit promue dans toutes les Provinces **la coordination des paroisses**.

Les paroisses dépendent des diocèses dans lesquels elles se trouvent, mais elles sont confiées à la Congrégation salésienne pour une réponse aux besoins pastoraux des Églises particulières (Reg. 25) Si l'acceptation d'une paroisse requiert évidemment l'approbation du Recteur Majeur avec le consentement de son Conseil, nous devons nous rappeler que le sens de la présence salésienne sur un vaste territoire comme celui de la province est vérifié par l'inspecteur avec son Conseil. Le retour de la paroisse dans le diocèse, sa nouvelle localisation dans une autre région et le réaménagement des paroisses répondent à de nouveaux besoins et à de nouveaux destinataires. *La province n'est pas seulement une circonscription juridique/administrative, mais une communauté charismatique et juridique soucieuse de promouvoir la vie et la mission dans toutes ses œuvres.*

Au-delà du rapport précis de convention, signé par l'évêque et les salésiens, en la personne de *l'inspecteur*, la Province doit donner des indications opérationnelles dans le *Directoire provincial*, par exemple au sujet de : structures de construction ; relation avec les Évêques et les Administrations communales ; relation paroissiale et oratoire ; promotion de la vocation et de la formation du laïc (opérateurs pastoraux, catéchistes, laïcs avec ministères, administrateurs) ; coresponsabilité de la communauté religieuse dans la paroisse ; rapports administratifs et économiques entre paroisse et maison salésienne, en conformité avec le droit universel, les Constitutions et le document *Éléments juridiques et pratiques administratives dans le gouvernement de la Province*, Direction générale Œuvres Don Bosco (2004), n° 163.

II Une Commission provinciale, présidée par un coordinateur, assurera l'action provinciale d'accompagnement et de soutien aux communautés paroissiales dans la mise en œuvre du PEPS provincial. Tant le coordinateur que la Commission elle-même font partie des organes d'animation de la pastorale des jeunes provinciaux.

Le coordinateur et les membres de la Commission ont ces fonctions :

- ▮ sensibiliser les communautés salésiennes pour qu'elles prêtent une plus grande attention aux réalités paroissiales là où elles se trouvent ;
- ▮ promouvoir la réflexion et l'approfondissement de l'identité salésienne de la paroisse en relation avec la situation ecclésiale et sociale du territoire ;
- ▮ sensibiliser les communautés salésiennes pour qu'elles soient intégrées non seulement là où la paroisse est confiée aux salésiens, mais aussi pour qu'elles aient un impact, un lien, une articulation et une pastorale avec la paroisse où elles sont territorialement implantées ;
- ▮ assurer l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des PEPS des paroisses, en offrant aux communautés paroissiales des lignes directrices et des orientations pour vivre l'identité salésienne ;
- ▮ favoriser la communication et la collaboration entre les différentes paroisses de la Province, pour qu'il y ait entre nos paroisses, un progrès dans la communication des expériences, des bonnes pratiques, des projets partagés, des programmes de formation spécifiques ;

- ▮ soutenir la formation continue des salésiens et des laïcs coresponsables de la pastorale paroissiale, avec des rencontres et des cours programmés (certains cours de formation ne peuvent être réalisés par une paroisse seule ou un curé particulièrement attentif et doué, mais ils nécessitent une collaboration entre les paroisses de la province) ;
- ▮ s'occuper plus spécifiquement de la formation des curés (la formation devrait permettre au curé salésien et à la communauté de coordonner la paroisse selon le critère oratorien) ;
- ▮ convoquer périodiquement des journées ou des réunions de curés, de conseils pastoraux, de catéchistes, d'équipes de diaconie, d'apostolat de la santé, de la pastorale des jeunes et des frères engagés dans le service de la Parole et de la Réconciliation ;
- ▮ répondre aux défis pastoraux de l'Église dans les églises publiques et les sanctuaires présents dans les œuvres de la Province.

*Nous rappelons l'importance d'instituer une **commission provinciale** au cas où elle ne serait pas encore présente et demandons une synergie avec **les autres commissions provinciales** : Oratoire-Centre des Jeunes, MSJ, Animation vocationnelle, Animation missionnaire, Communication sociale. La Commission Provinciale de Formation garantit l'accompagnement formatif pour les étudiants en théologie, surtout pour les diacres, dans l'exercice de leur ministère, pour qu'ils soient insérés dans la gestion effective du ministère paroissial.*

III Le dynamisme et le travail de la coordination provinciale sont soutenus par le travail d'**animation et de coordination nationale**, selon les circonstances et les contextes. Sa fonction est principalement de promouvoir la réflexion et l'approfondissement de l'identité salésienne de la paroisse, à travers le développement et la mise à jour de la proposition éducative et pastorale.

D'autres indications et propositions pour le niveau national pourraient être, par exemple :

- ▮ fournir des indications précises pour favoriser le développement d'une harmonie éducative et pastorale entre la paroisse et l'Oratoire-

Centre des Jeunes dans l'unité d'un projet et dans le partage d'un programme ;

- élaborer et proposer des éléments concrets, articulés et ouverts pour l'élaboration des projets pastoraux locaux ;
- faciliter la communication entre les services provinciaux pour partager les expériences et les défis ;
- planifier une proposition de formation et d'actualisation pour les maisons de formation sur des thèmes typiques du travail de l'oratoire et de la paroisse salésienne.

Une pratique courante dans les différentes réalités de la Congrégation est de promouvoir, à travers l'organisation nationale, la mise à jour et la formation des curés (formation, exercices spirituels, cours de spécialisation). Il est alors possible de convoquer des réunions pour une réflexion nationale, en ayant conscience de la richesse que représente la variété des groupes de nos paroisses (catéchistes, conseils pastoraux, jeunes animateurs, comités, groupes).

COUP D'ŒIL



MAIN INTERVENTIONS OF THE PROPOSAL

Formation de laïcs dynamiques et engagés, notamment des animateurs pastoraux des jeunes

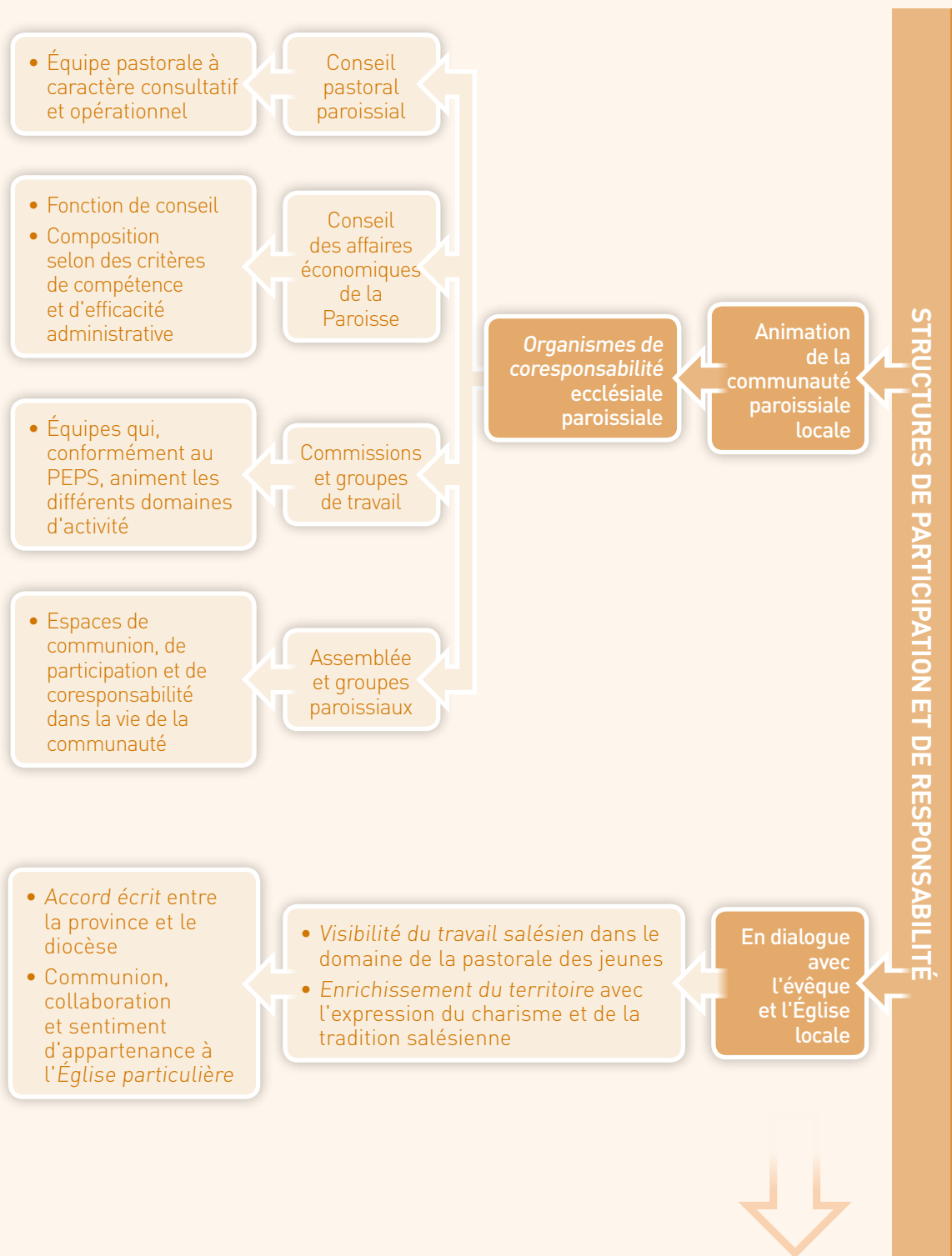
- Des parcours adéquats de la *spiritualité salésienne des jeunes*, en particulier, des catéchistes, des éducateurs, des responsables de groupes de jeunes et des fiancés.

Accompagnement vocationnel des fidèles, en particulier des jeunes

- Une orientation vers les *différentes vocations dans l'Église*
- Une communauté paroissiale (divers groupes et mouvements) en *prière constante pour les vocations*.

L'environnement numérique : une formidable et indispensable opportunité de communication pour évangéliser

- Une transformation d'événements *de la vie communautaire en nouvelles*
- Un besoin d'expertise et de sensibilisation *de la communauté*
- Une possibilité : d'interagir et de dialoguer avec les jeunes, de contacter quotidiennement les agents pastoraux, de créer et d'accroître le sentiment d'appartenance à la communauté paroissiale.



STRUCTURES OF PARTICIPATION AND RESPONSIBILITY

Le projet éducatif et pastoral unitaire et articulé

- Indispensable pour la réalisation de la pastorale paroissiale selon l'*identité salésienne*.
- Élément important pour la *continuité pastorale de la vie paroissiale*
- *Point de référence* dans le dialogue avec l'évêque et les organes diocésains
- Condition pour s'intégrer, qualifier et enrichir le projet de l'*Eglise locale*

- *Attention méthodologique* au charisme salésien
- PEPS, un outil opérationnel pour promouvoir l'originalité et la créativité de chaque paroisse

- La paroisse confiée aux salésiens intègre dans son PEPS les *orientations pastorales du diocèse* et celles du *PEPS provincial et local*.

- La paroisse de la zone, avec les autres milieux de l'*œuvre salésienne* (oratoire, centre de jeunes, école, travail social, stage, résidence), favorise une collaboration spéciale pour une pastorale unitaire au sein de l'unique mission.

Animation provinciale/nationale

- Coordination des paroisses dans toutes nos provinces
- Indications opérationnelles dans l'*Annuaire Provincial*

- Commission provinciale dans la mise en œuvre du PEPS

- Animation et coordination nationale : mise à jour de la proposition éducative-pastorale des paroisses

D'AUTRES TYPOLOGIES : ÉGLISES PUBLIQUES, SANCTUAIRES

CHAPITRE

V

Les églises publiques et les sanctuaires présents dans les œuvres de la Province sont partout une « présence » salésienne significative, un « lieu » sacré d'attraction et de rencontre, de témoignage et de message salésien et ecclésial.

Il est important, comme nous l'avons souligné à propos de la paroisse, de veiller à l'accueil du fidèle, du visiteur, du passant, qui se manifeste par différents facteurs, des détails les plus simples à une volonté personnelle d'écoute et d'accompagnement. C'est là que se trouve l'aspect visible de la charité, qui suscite une réflexion chez le visiteur qui se sent accueilli par Dieu parce qu'il est accueilli par ses frères et sœurs. Il pourrait s'agir d'un accueil organisé par des prêtres, des religieux ou des laïcs, caractérisé par la qualité humaine, le respect des processus personnels, aidant à clarifier les questions et même à les provoquer.

Dans ces circonstances, d'autres éléments sont particulièrement importants : la dignité des célébrations liturgiques et des manifestations de piété populaire ; un environnement de respect et de recueillement ; l'ordre et la sécurité ; le soin de l'ensemble de l'espace et une signalisation correcte ; une architecture appropriée et sans obstacles ; les imprimés et les nouvelles technologies ; la création d'espaces physiques accueillants pour chaque catégorie de personnes et pour chaque usage spécifique (chapelles d'adoration et de réconciliation, points d'informations, musée, etc.), pour éviter la perception de la commercialisation dans l'espace Sacré.

*Par conséquent, ces typologies de présences aussi doivent être considérées **dans le cadre des PEPS provinciaux** comme des expressions typiques de notre tradition, qui offrent une proposition culturelle et pastorale qui leur est propre. Cela signifie que chaque sanctuaire ou presbytère dépend à la fois de la communauté religieuse et de la paroisse locale.*

A Les églises publiques sont également appelées « presbytères » qui fonctionnent avec certains services pastoraux, mais elles ne sont pas reconnues comme des paroisses. Le service liturgique se manifeste les jours de fête et les jours de semaine par des célébrations eucharistiques, des rencontres de prière pour des groupes ou des groupes de fidèles, y compris les jeunes, avec des triduum ou des neuvaines spéciales ou salésiennes. La dévotion à Marie Auxiliatrice occupe une place décisive en tant que contribution importante à l'Église. Le service de réconciliation est

le plus apprécié, non seulement par les fidèles, mais aussi par les prêtres et les religieux, et dans certains endroits même par les touristes et les pèlerins.

B Les sanctuaires et/ou basiliques sont des églises reconnues comme telles par l'autorité ecclésiastique et les centres d'accueil et de prière pour de nombreux fidèles. La Congrégation est particulièrement riche en sanctuaires et basiliques. Les « sanctuaires » sont des lieux sacrés où les fidèles se rendent pour des raisons de piété, en pèlerinage (cf. CIC, can. 1230-1234). Nous y offrons les moyens de salut, nous y proclamons avec diligence la parole de Dieu, nous y célébrons l'Eucharistie et la Pénitence, en conservant les formes saines de la piété populaire (cf. CIC, can. 1234). En règle générale, les sanctuaires, en plus d'être l'objet d'un pèlerinage particulier, sont des lieux de vénération et de dévotion liés à des événements ou à des manifestations de la Vierge, des Saints ou des Martyrs. Certains, en effet,



conservent des reliques ou des images considérées comme miraculeuses ou sont des lieux particulièrement marqués par la sainteté de quelque serviteur de Dieu ou, encore, par de multiples formes de « piété populaire ».

Il ne faut pas oublier que la présence religieuse dans l'espace public est une autre façon d'évangéliser, de même que toutes les manifestations de religiosité populaire (telles que les processions, les festivals et les pèlerinages). Pour certains de ceux qui se rendent dans les sanctuaires, cela constitue le seul lien qui les unit à la communauté ecclésiale. L'Église saisit donc l'occasion de proclamer le message de l'Évangile et de conduire les gens au Christ.

Dans certains sanctuaires, nous trouvons des manifestations artistiques de peinture, de sculpture, des représentations sacrées disposées avec goût et soutenues par un contenu doctrinal et des objets de culte. À cette fin, la musique, le chant, l'architecture, la peinture, la sculpture, le mobilier et les vêtements sacrés devraient, dans un sanctuaire, faire l'objet d'un soin particulier.

Chaque pèlerin, visiteur, passant mérite toute l'attention que nous pouvons lui accorder. Dans la mesure du possible, ils doivent être accueillis en tant qu'individus, sur un plan personnel : chacun doit trouver sa place dans le sanctuaire.

*C'est à cela que nous invite le document « Le Sanctuaire, mémoire, présence et prophétie du Dieu vivant », lorsqu'il dit que « cette expérience d'Église doit **être particulièrement soutenue par un accueil adéquat des pèlerins au Sanctuaire**, qui tienne compte de la spécificité de chaque groupe et de chaque personne, des attentes des cœurs et de leurs besoins spirituels authentiques » (CONSEIL PONTIFICAL POUR LA PASTORALE DES MIGRANTS ET DES PERSONNES EN DÉPLACEMENT, 8 MAI 1999, 12).*

C'est pourquoi nous ne pouvons nous contenter d'un accueil uniforme, mais nous devons nous efforcer d'élargir la proposition, en évitant le risque d'uniformité. Si un accueil différencié signifie une rencontre personnelle, cela exige une attention de qualité dans le sanctuaire, ce qui implique, entre autres, une présence active de la part des responsables, ainsi qu'une attitude conviviale.

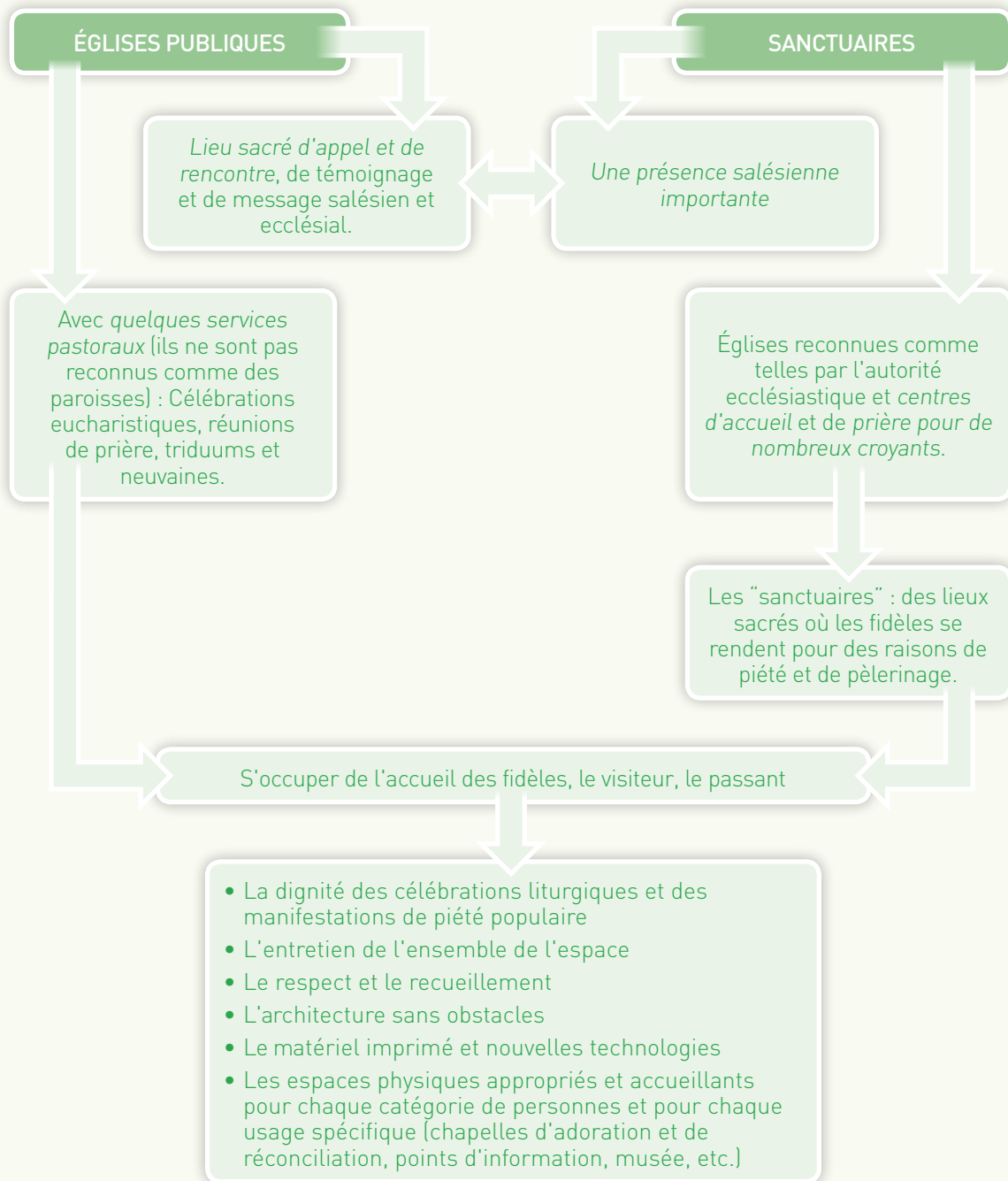
Les autres actions concrètes qui peuvent contribuer à un accueil adéquat sont les suivantes :

- ▮ la promotion du volontariat pour l'accueil et la formation des personnes impliquées dans la vie du sanctuaire, en développant des programmes et des manuels spécifiques pour la formation humaine, doctrinale, spirituelle et pastorale ;
- ▮ l'organisation de visites guidées au sein de l'établissement ;
- ▮ la préparation qualifiée des prêtres exerçant le ministère de la Parole et de la Réconciliation ;
- ▮ la définition claire du charisme propre au Sanctuaire, qui doit donner forme à l'esprit et au sens de la vie et de l'action du volontaire.

Tout cela fait partie de l'élaboration appropriée d'un plan pastoral d'accueil et d'évangélisation, en harmonie avec la pastorale diocésaine, de façon à ce qu'elle y soit intégrée, en tenant compte également de la collaboration entre les sanctuaires et les paroisses, entre les sanctuaires et les églises publiques (peut-être en favorisant les rencontres nationales et régionales avec la présence de nombreux agents pastoraux), entre les associations de pèlerins, avec les organismes civils, les agences et les guides touristiques.

Enfin, il est important de rappeler l'importance du can. 1234 § 2 CIC, qui prévoit expressément la conservation et la protection des témoignages votifs de l'art et de la piété populaire. Il faut aussi rappeler le canon 1189 sur les images précieuses et les images particulièrement vénérées (cf. can. 1190 § 3) et aussi celui sur les reliques sacrées (cf. can. 1190 §§ 1 et 2).

VUE D'ENSEMBLE



Réflexion finale

La paroisse est « salésienne » par la ligne communautaire qu'elle promeut, l'expérience ecclésiale qu'elle vit et le témoignage de la communauté religieuse. Elle est « salésienne » en raison du rapport de communion avec l'église locale, du soutien et du développement des groupes et des associations, de la participation et de l'insertion favorable dans le territoire, de l'attention préférentielle et prioritaire aux jeunes. Nous vivons le ministère paroissial comme un véritable apostolat salésien dans la mesure où nous restons fidèles à notre mission et où nous actualisons le charisme de Don Bosco.

La paroisse confiée aux salésiens, comme le charisme salésien, ne se caractérise pas seulement par certains traits « spirituels », mais elle évangélise selon le style et l'esprit du projet éducatif et pastoral salésien. C'est ici que sont représentés les attitudes, les initiatives, les contenus, les expériences et les choix pastoraux salésiens. Ces pages ont tenté d'offrir quelques stimuli dans cette direction.

Documentation



DOCUMENTS DE L'ÉGLISE

- » ***Lumen Gentium***. Constitution dogmatique du Concile Vatican II sur l'Église (21 novembre 1965).
- » ***Mutuae relationes***. Critères d'orientation sur les relations entre les évêques et les religieux dans l'Église. Congrégation pour les Instituts de Vie Consacrée et les Sociétés de Vie Apostolique ; Congrégation pour les Evêques (14 mai 1978).
- » ***Code de droit canonique***. Promulgué par Jean Paul II (25 janvier 1983).
- » ***Christi fideles Laici***. Exhortation apostolique de Jean-Paul II sur la vocation et la mission des laïcs dans l'Église et dans le monde (30 décembre 1988).
- » ***Le sanctuaire - Mémoire, présence et prophétie du Dieu vivant***. Conseil Pontifical pour la Pastorale des Migrants et des Personnes en Déplacement (8 mai 1999).
- » ***Répertoire pour la catéchèse***. Conseil pontifical pour la promotion de la nouvelle évangélisation (23 mars 2020).
- » ***Novo Millennio Ineunte***. Lettre apostolique de Jean Paul II (6 janvier 2001).
- » ***Evangelii Gaudium***. Exhortation Apostolique de François (24 novembre 2013).

Documentation



- » ***Dialogue dans la vérité et la charité.*** Directives pastorales pour le dialogue interreligieux. Conseil pontifical pour le dialogue interreligieux (19 mai 2014)
- » ***Christus vivit.*** Exhortation apostolique post-synodale de François (25 mars 2019).
- » ***La conversion pastorale de la communauté paroissiale au service de la mission évangélisatrice de l'Église.*** Instruction de la Congrégation pour le Clergé (20 juillet 2020).
- » ***Antiquum ministerium.*** Lettre apostolique sous forme de « Motu Proprio » du Souverain Pontife François (10 mai 2021).



DOCUMENTS DE LA CONGRÉGATION ET DE LA FAMILLE SALÉSIENNE

- » **Chapitre Général 4 de la Société salésienne (1886).**
- » **Chapitre Général 19 de la Société Salésienne (1965).**
- » **Chapitre Général Spécial de la Société Salésienne (1971).**
- » **Chapitre Général 21 de la Société Salésienne (1978).**
- » **Chapitre Général 22 de la Société Salésienne (1984).**
- » **Chapitre Général 23 des Salésiens de Don Bosco.** « Eduquer les jeunes dans la foi » (1990).
- » **Chapitre général 24 des Salésiens de Don Bosco.** « Salésiens et laïcs : communion et partage dans l'esprit et la mission de Don Bosco » (1996).
- » **Chapitre général 28 des Salésiens de Don Bosco.** « Quels salésiens pour les jeunes d'aujourd'hui ? » (2020).
- » **Constitutions et Règlements de la Société de Saint François de Sales (1984).**
- » **Éléments juridiques et pratique administrative dans la gouvernance de la Province.** Direction Générale des Œuvres Don Bosco (2004).



- » ***Animation et gouvernance de la communauté.*** Le service du directeur salésien. Secteur de la formation. Salésiens de Don Bosco (2019).
- » ***Volontariat dans la mission salésienne.*** Dicastère pour la Pastorale des Jeunes. Dicastère pour les Missions (2019).
- » ***La pastorale des jeunes et la famille.*** Secteur de la pastorale des jeunes salésienne. Salésiens de Don Bosco (2021).

